

GÉNÉALOGIE HISTORIQUE
DE
LA MAISON DE CUGNAC



DRESSÉE EN 1820

PAR

L'ABBÉ DE LÉPINE

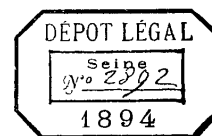
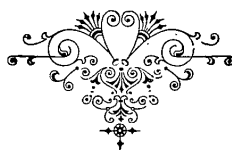
PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES, DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ DES MANUSCRITS A LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE

ET AUGMENTÉE

PAR

LOUIS-JULES, MARQUIS DE CUGNAC

CHEF D'ESCADRON D'ARTILLERIE EN RETRAITE, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR



PARIS-AUTEUIL
IMPRIMERIE DES APPRENTIS-ORPHELINS. — ROUSSEL
40, rue La Fontaine, 40

1894

BRANCHE DE DAMPIERRE (1)

+ Les marquis de Dampierre, établis dans l'Orléanais et dans la Beauce, ont pour auteur :

VII. — **Antoine de Cugnac**, 1^{er} du nom, chevalier, chambellan du Roi Charles VII, né vers l'an 1397, prenait déjà le titre de chevalier dans un acte du 20 juin 1431 (2) soit comme cadet, soit à l'occasion des guerres de ce temps; il quitta le Périgord, son pays natal, et se trouvant commander des gens de guerre dans le château de Rochefort-en-Yveline (3) où s'était réfugiée avec ses enfants (4) Jeanne Le Brun, dame de Palaiseau et de Dampierre, pour se mettre à l'abri des insultes des différents partis. Il l'épousa en 1418; comme il se justifie par plusieurs arrêts du parlement de Paris des années 1455, 1456 et 1457. On conserve encore le sceau de ses armes dont il se servait dans les années 1431 et

(1) La branche de Cugnac Dampierre conserve deux traditions bien précieuses, bien honorables. La première est qu'elle a l'honneur d'être alliée à la Maison de Bourbon-Condé, et la seconde, que ce fut un de ses membres qui donna le premier à Henri IV le sage conseil de se faire catholique.

× On verra plus loin l'explication que l'on peut donner de cette première tradition. Quant à la seconde, elle est pleinement justifiée, comme on le verra plus tard, par des extraits que j'ai donnés des *Mémoires* de Sully et de d'Aubigné.

(2) C'est de cet Antoine de Cugnac, qu'on trouve également écrit : de Coignac et Cougnac, qu'est descendue toute cette branche, qui s'établit dans l'Orléanais, où elle a formé deux branches principales, qui sont celle des Marquis de Dampierre, qui est l'aînée; et celle d'Imonville, sortie de Louis de Cugnac, second fils d'Antoine de Cugnac, troisième du nom, seigneur de Dampierre et d'Imonville et de dame Marie du Lac, et frère de François de Cugnac, premier du nom, seigneur de Dampierre.

Cette branche des marquis de Dampierre s'est encore séparée en deux autres branches, savoir : celle des Cugnac Dampierre, marquis de Boucard et celle des marquis de Dampierre; à cause que François de Cugnac, deuxième du nom, épousa en premières noces Gaspard de Boucard, héritière de son nom; et en secondes, Anne Le Loup de Beauvoir. De son premier lit sortit la branche de Cugnac, marquis de Boucard, qui est tombée dans la maison de la Châtre, puis dans celle de Crévant-d'Humières; et du second lit sortit la branche de Cugnac Dampierre qui s'est divisée ensuite en deux rameaux, qui sont le marquis de Dampierre et le baron de Veully, son frère, établi dans le Soissonais.

Quant à la branche d'Imonville, elle s'est aussi séparée en deux autres branches savoir, celle d'Imonville et celle de Richerville. Celle d'Imonville est sous-divisée de celle de Jouy. Et quant à la branche de Richerville elle s'est fondue en celle de Dampierre, par le mariage d'Anne de Cugnac, dame de Richerville, avec François, de Cugnac, chevalier, marquis de Dampierre, père et mère du marquis de Cugnac Dampierre et du baron de Veully.

(3) Le château fort de Rochefort-en-Yveline était situé près de Palaiseau. L'Yveline était une contrée qui comprenait Rambouillet et les environs dans le département de Seine-et-Oise. Il y a encore de ce côté-là des petits villages qui portent ce nom.

(4) Jeanne Le Brun avait eu de son premier mariage quatre enfants, Charles de Harville, écuyer; Blanche, mariée à Pierre d'Orval et deux religieuses.

1454 (1). Sa femme lui fit don de la terre de Dampierre en 1430 (2) et donna celle de Palaiseau et autres aux enfants qu'elle avait eus d'un premier lit (3). Antoine de Cugnac était mort ainsi que sa femme le 19 mars 1461, quand les enfants d'elle et de ses deux maris transigèrent sur le partage de sa succession.

× D'après une note prise à la Bibliothèque royale, Antoine fut envoyé par le Roi en ambassade à Rome, près du Saint Père. La note rappelle la somme d'argent qui lui fut payée pour les frais de cette ambassade.

Le catalogue de l'archiviste Magny indique : « des lettres royaux de Charles VII pour Antoine de Cugnac, seigneur de Dampierre, » charte en latin. — Cet archiviste m'a écrit qu'il possédait aussi dans son cabinet à Paris :

1° Des lettres patentes du duc Charles d'Orléans, nommant Antoine de Cugnac, chevalier, capitaine du chastel et place de Pierrefonds de 1446 (très belle pièce).

2° Un quittance de gages donnés et signés par Antoine de Cugnac, conseiller et chambellan du duc d'Orléans, de 1450.

3° Deux lettres patentes du duc d'Orléans, ordonnant de payer une certaine somme à Antoine de Cugnac, pour plusieurs ambassades qui lui avaient été confiées (belle pièce) de 1450.

Ce ne peut être qu'Antoine I^{er} du nom.

D'après un mémoire généalogique qui est dans mes archives d'Épannes, Antoine ne vivait plus en 1452

J'ai aussi un document qui se rapporte à plusieurs procès qui eurent lieu entre Antoine ou ses enfants et ceux de M. G. de Harville. C'est la copie d'un titre latin qui existait à la Cour des Comptes. J'en donne, ici, un extrait qui se rapporte à Antoine, et je donnerai successivement les autres parties à l'article de ses enfants. En voici la traduction :

Antoine de Cugnac, Chevalier, contre Guillaume de Harville, écuyer.

L'intenteur de l'action disait que Jeanne Le Brun avait été mariée : 1° avec feu Guillaume de Harville et 2° avec lui, en 1418.

Il disait aussi qu'il était né dans la patrie de Périgord. Il disait aussi que ladite Jeanne avait donné les terres qui sont en contestation, savoir : Maniville et... à Charles de Harville, son fils, premier né, cette donation cependant, sans l'autorisation dudit intendeur de l'action avec lequel elle avait déjà contracté le mariage et qu'elle ne pouvait le faire au préjudice de ses autres enfants.

Le défendeur disait, au contraire, qu'après la mort de Guillaume de Harville, ladite Jeanne ayant ses titres, ceux de Blanche et ceux de ses enfants, s'était retirée dans le château-fort de Rochefort, à cause des guerres, dans lequel ledit Antoine de Cugnac, qui avait avec lui beaucoup d'hommes armés, l'accepta pour épouse. »

(1) Vol. CLVII des *Lettres scellées* fol. 4229, 4231.

(2) Il est fait mention en ces termes du château de Dampierre, dans les *Lettres sur la Provence* par Bérenger, tome II, page 137 :

« Le château de Dampierre, bâti jadis par l'illustre Maison de Cugnac, mérite d'être vu ; sa situation est très belle, sa vue domine une plaine immense. Les jardins répondent à la grandeur du château. On voit dans les bosquets plusieurs statues de marbre blanc, que le cardinal Mazarin avait fait venir de Rome, etc. »

(3) Elle avait épousé en premières noces, en 1399, Guillaume de Harville; dit le Jeune, échançon du Roi, seigneur de Chanhoudry, Noyses, l'Hétable et des Bordes qui fut tué à la bataille d'Azincourt, en 1415.

Antoine est connu par un portrait qui est au château d'Épannes. Il y en a deux autres pareils, un à Fondelin, l'autre à Huisseau. L'inscription est :

« *Antoine de Cugnac, seigneur de Dampierre, chambellan du Roi Charles VII, mort en 1460* ». Celui de Fondelin porte 1452.

+ Il avait épousé, comme il a été dit, Jeanne Le Brun (1) dame de Palaiseau, de Dampierre près de Gien, de la Grange-du-Bois et des Bordes, dans la vicomté de Paris, de Nesle et de Bélincourt, au comté de Chartres, veuve de Guillaume de Harville, écuyer. Il eut de ce mariage :

VIII **Pierre de Cugnac**, *chevalier, seigneur de Dampierre, Nesle, Hérouville, Bélincourt, baron d'Imonville, etc., conseiller et chambellan du roi Louis XI et grand-maître des eaux et forêts de Normandie*, transigea, le 19 mars 1461 (v. st.), avec Guillaume de Harville, écuyer, son frère utérin, sur le partage des terres de la succession de feu sa mère ; fit hommage, le 15 août 1462, à Guillaume de Prunelé, son beau-frère, seigneur d'Herbaut, de Gazeran et d'Ouarville, pour la baronne d'Imonville ; et était mort l'an 1477.

× Pierre est connu par un portrait qui est dans la galerie du château de Fondelin, dont l'inscription est :

« *Pierre de Cugnac, seigneur de Dampierre, chambellan du Roi Louis XI, grand-maître enquesteur des eaux et forêts du duché de Normandie, mort en 1484*. »

Cette date ne s'accorde pas avec celle donnée plus haut par la généalogie. Elle est d'accord avec un mémoire généalogique qui est dans les archives d'Épannes (3^e dossier N^o 39). Il y est qualifié de conseiller et chambellan de Charles VIII. Ce mémoire est daté de 1734.

Voici la description du portrait de Pierre de Cugnac : feutre noir, sans barbe, cheveux ras, pourpoint de soie noire, doublé de martre.

Je vais donner, ici, un deuxième extrait du titre latin de la Cour des Comptes, dont nous avons parlé plus haut. Quoiqu'il y soit fait mention d'Antoine, il concerne principalement Pierre.

En voici la traduction :

Sommaire.

« Notre bien-aimé Antoine de Cugnac, chevalier, et Pierre de Cugnac, fils du même
« Antoine et de feu Jeanne Le Brun, autrefois son épouse ; contre Guillaume de Harville,
« écuyer, pour la possession des terres et domaines de Palaiseau, de la Grange-du-Bosc et
« de la terre de Fortalis et du domaine de Lézis, qui appartenaient autrefois à feu Jacques
« Le Brun, chevalier, frère de feu ladite Jeanne Le Brun et aussi des terres de Nesle et de
« Bélincourt, qui appartenant autrefois au défunt Charles Le Brun, chevalier, et cousin ger-
« main de la dite défunte dame Jeanne ; et de plus pour la possession de la terre, domaine
« et dépendances d'Imonville-le-Grand, et des autres terres de la défunte dame Jeanne,
« revenus à la même Jeanne par acquêts ou par ligne collatérale. »

(1) + Jeanne Le Brun était sœur de messire Jacques Le Brun, lequel tirait son origine, à ce qu'on prétend, de Gilles Le Brun, nommé aussi de *Trazégnies*, connétable de France, du temps de Saint Louis. Il est dit, dans les mémoires de famille, qu'elle était fille d'Adam Le Brun, quatrième du nom et de Marguerite de Vieux-Pont.

× La postérité des *Trazégnies* est représentée par le marquis de *Trazégnies* ou *Trézignie*, par Louise de *Trésigny*, maréchale de Saint-Arnaud et par N. de *Trésigny*, princesse de Ligne.

Dans cette cause, la partie de Pierre d'Orval et de Blanche de Harville, son épouse, avait dit et allégué que le quart des terres en litige appartenait à la même Blanche.

La Cour, par arrêt, donna audit Guillaume de Harville la jouissance et l'administration du château de Palaiseau et de la moitié des autres terres en litige et à Pierre de Cugnac l'administration de l'autre moitié, 8 mai 1445.

Voici, de plus, un troisième extrait du même titre de la Cour des Comptes.

Traduction.

« Pierre de Cugnac, écuyer, contre Guillaume de Harville, aussi écuyer :

« L'intenteur de l'action exposait que défunt Jacques Le Brun, de son vivant chevalier, et Jeanne Le Brun, sa sœur, nés de race noble et de légitime mariage, avaient plusieurs terres de succession de père et mère rapportant jusqu'à 3000 francs de rentes de revenu ; et par partage, Jacques avait eu les terres et domaines de Palaiseau, Grange-de-Bosc et de Lézis et autres ; et la susdite Jeanne, les terres et domaines du Grand et Petit Plessis, Courlebœuf, La Minerve, Saint-Cler-Mainville, Coulainville et autres. L'intenteur de l'action disait conséquemment que ladite Jeanne avait été mariée comme il a été dit :

« 1° Avec Guillaume de Harville, du quel mariage étaient nés ledit défendant et trois filles, dont deux religieuses sont encore vivantes ; que, de leur vivant, ils avaient acquis les domaines d'Imonville, des Bordes et autres, que le même Guillaume était mort après cela, laissant ladite Jeanne qui se maria :

« 2° Avec Antoine de Cugnac ; duquel mariage était né le demandeur. De même le dit Jacques Le Brun mourut laissant ladite Jeanne, sa sœur, comme héritière. Le défendant opposait que lui-même et Blanche de Harville, sa sœur, étaient aussi des enfants nés du mariage desdits Guillaume de Harville et Jeanne Le Brun ; ce Guillaume de Harville mettait en litige une somme de plus de 20.000 écus d'or, à titre de succession de ladite Jeanne le Brun, comme Pierre d'Orval, écuyer, et ladite Blanche son épouse.

« Le défendeur disait, en outre, que la terre du Breuille avait appartenu, par héritage propre, à Marguerite de Vieux-Pont, mère desdits Jacques et Jeanne Le Brun ; que, dans le partage, ladite terre était échue à Jeanne, et que, plus tard, Guillaume de Harville, son mari, pour exonérer cette terre de quelques redevances dotales possédées par Jeanne du Plessis, aïeule de ladite Jeanne, avait acheté La Grange-du-Bosc, près Neaufle, et la terre de Lézis près Chartres, etc. »

Après ces diverses transactions entre Pierre de Cugnac et son demi-frère Guillaume de Harville, Pierre demeura donc seigneur de Dampierre et en prit le nom.

Cette seigneurie fut plus tard érigée successivement en châtellenie, en baronnie et en marquisat en faveur de ses descendants et cette branche des Cugnac en porta le nom de Dampierre jusqu'à son extinction et le couvrit de gloire.

Je placeraï, ici, quelques notes que j'ai prises sur Dampierre, dans un voyage que j'y fis en 1857. Elles sont contenues dans une lettre que j'écrivis, alors, à mon cousin, le vicomte de Cugnac, de Lille, et dont je vais donner, ici, une copie :

« Château de Dampierre, commune de Dampierre, par Ouzouer-sur-Loire.

Le 14 octobre 1857.

« Mon cher cousin, je vais vous raconter un voyage que je viens de faire, en façon de « pèlerinage, ou d'exploration archéologique et patronymique au château de Dampierre.....
« J'arrivai enfin en vue de l'église et du château de Dampierre, situés sur le coteau opposé,

« dans la position la plus pittoresque. A mes pieds, un immense étang remplissait la vallée et
« semblait la Loire que nous venions de quitter. C'est dans ses eaux que se reflétaient autre-
« fois les tours et les donjons du château de Dampierre, car il fut détruit pendant la
« révolution.

« Un jour, le farouche Collot-d'Herbois, commissaire du comité de Salut Public, était
« passé par Dampierre et avait dit que si, à son retour, l'aristocrate qui habitait ce château
« n'avait pas diminué la hauteur de ses fières tourelles, il serait diminué lui-même de la tête.
« Le propriétaire, qui était, je crois, un vieux M. de Brou, justement effrayé, fit, en effet,
« abattre une partie de l'antique manoir du *grand baron de Dampierre*.

« Le château qui existe aujourd'hui a été bâti par M. de Béhague qui acheta le domaine
« vers 1815. C'est un château carré, dont l'intérieur est plein de luxe et de confort.

« Le domaine du marquisat existe encore, et il est, autant qu'il m'en souvient, de
« 3000 hectares. Jugez quelle fortune constituait à nos parents ce domaine, avec toutes les
« autres terres dont ils étaient encore seigneurs, et avec les redevances des droits féodaux.

« Je m'adressai, en arrivant, chez M. le curé qui me dit : Je vais vous donner un manus-
« crit qui attend, depuis cent ans, qu'un membre de la famille de Cugnac vienne le réclamer.
« C'était comme dans le conte de *la Belle au bois dormant*. Ce manuscrit, fait au commen-
« cement du XVIII^{me} siècle, par le curé de Dampierre, alors, déjà, que le marquisat de Dampierre
« n'appartenait plus à la famille de Cugnac, avait été religieusement transmis par chaque
« curé à son successeur. Je l'ai copié etc..... »

Ce manuscrit du curé de Dampierre contient des notes sur chacun des membres de la
famille de Cugnac qui ont habité le château de Dampierre. J'en donnerai des extraits
successivement à l'article de chacun.

Premier extrait du manuscrit du curé de Dampierre :

« Le nom de Dampierre est exprimé dans les anciens registres par *Damna petra*.
« Pour distinguer ce lieu de ceux du même nom, on ajoute en *Burly*, parce que le fief de
« Burly entoure la seigneurie de Dampierre.

« Il y a, dans la paroisse de Dampierre, deux anciennes buttes entourées de fossés où
« étaient bâtis autrefois les châteaux de Burly et de la Rivière, chefs-lieux des seigneuries
« de ces noms et dont il ne reste que des débris.

« La justice de Dampierre est un baillage seigneurial dont les appels ressortissent au
« baillage royal de Gien. Elle s'étend sur toute la paroisse, à l'exception de quelques mai-
« sons riveraines de la forêt, qui sont du baillage royal de Lorris, mais elle s'étend sur
« partie des paroisses des Choux et d'Ouzouer-sur-Loire. Cette justice en formait autre-
« fois trois, appartenant à différents seigneurs ; l'une, sous la dénomination de châtellenie-
« baillage de Dampierre, ressortissant du baillage royal de Gien. Les deux autres, sous les
« noms de prévôtés de Burly et de la Rivière, relevant de l'évêché d'Orléans, à cause
« du castel de Jargeau. La prévôté de la Rivière a été plus anciennement réunie à celle de
« Burly. Mais cette prévôté de Burly a été réunie à la justice de Dampierre ou en 1600, lors
« de l'acquisition des seigneuries de Burly et de la Rivière par le seigneur de Dampierre,
« ou en 1610 ou 12 (1), lors de l'érection de la seigneurie de Dampierre en baronnie, ou, en
« 1616, lors de l'érection en marquisat..... droits seigneuriaux..... (*sic*) »

(1) Erreur du curé de Dampierre. C'est en 1598.

On voit, dans la chapelle de la Sainte-Vierge, six pierres d'environ deux pieds sur un, adossées au mur, horizontalement, au bas du village, au-dessus du caveau dans lequel sont plusieurs cercueils de plomb. Ces pierres servent de monuments et font connaître la succession des seigneurs de la famille de Cugnac depuis plus de quatre siècles.

Voici les inscriptions :

1° Sur la première :

« Haut et puissant seigneur, messire Antoine de Cugnac, chevalier, chambellan du roi Charles VII, qui décéda l'an 1452.... avait épousé Jeanne Le Brun. »

2° Sur la seconde :

« Haut et puissant seigneur, messire Pierre de Cugnac, seigneur de Dampierre, Nesle, « Hérouville, chevalier, conseiller du roi Louis XI, grand-maître, inspecteur des eaux et « forêts de Normandie, qui décéda l'an 1484..... avait épousé Jeanne de Prunelé. »

On a déjà remarqué que la *Généalogie* de Lépine donne la date de 1477 pour sa mort et que cette date n'est pas d'accord avec l'inscription du portrait de Pierre de Cugnac. On voit qu'elle ne s'accorde pas non plus avec celle de son inscription tumulaire. Cependant, elle concorde avec la note suivante copiée sur le registre des plaidoiries du parlement, commençant en juillet 1455.

« Extrait des arrêts du parlement. 25 février 1477.

« Jeanne Prunelé, veuve de feu M. Pierre de Cugnac. »

+ Pierre de Cugnac avait épousé Jeanne de Prunelé, dame d'Imonville et d'Hérouville, fille de Guillaume de Prunelé, seigneur d'Herbaut et de Bertrande d'Illiers.

× Jeanne de Prunelé est connue par un portrait qui est au château de Fondelin et dont l'inscription est :

« *Jeanne de Prunelay, dame d'Imonville et de Dampierre, morte en 1504.* »

+ De ce mariage provinrent les enfants suivants :

1° **Antoine II**, dont l'article suit :

2° FRANÇOIS DE CUGNAC est sans doute le même que *François de Cugnac, écuyer, seigneur de Belincourt et de Nesle*, le 23 novembre 1493 (1) à qui on donna pour femme Marguerite d'Allonville qui le rendit père de :

JEAN DE CUGNAC, âgé de cinq ans, fut émancipé par son père, le 23 novembre 1493 et avait pour curateurs entre-autres Arnaud de Friches, avocat au parlement.

× François de Cugnac, seigneur de Nesle, assista au célèbre pas d'armes du sire de Sandricourt en 1493 (2), dont le *Théâtre d'honneur et de la chevalerie* de Wulson de la Colombière donne une pompeuse description, tome I, page 164. François était sans doute parent et ami du sire de Sandricourt, car il était chargé de faire « les honneurs de la plus généreuse hospitalité du sire de Sandricourt, à tout venant. »

Le tableau ou mémoire généalogique que j'ai déjà cité, et qui est dans les archives d'Épannes, n'est pas d'accord, ici, avec la *Généalogie* de Lépine. Il dit que François avait

(1) Domum omnimodæ justitiæ in loco de Belincourt pro Francisco de Cugnac. (Très. des Chartes, reg. 226 an 1468 à 1498.)

(2) Règne de Charles VII. — Le château de Sandricourt, renouvelé et restauré, existe encore dans le département de la Somme. } *commune*

épousé Marie de Chabannes, dame de Baillou, et qu'il était mort avant le 7 juillet 1503. Il ajoute que François, seigneur de Nesle, avait eu pour enfants :

LOUIS, *seigneur de Baillou*, mort sans postérité avant 1503... et N. DE CUGNAC, idem.

+ 3° LOUIS DE CUGNAC, licencié-ès-lois, chanoine et prévôt d'Anvers, en l'église de Chartres, chapelain de la chapelle Saint-Jean, fondée en *châtel de Neele* le 23 décembre 1489, passa bail d'héritages à ferme, avec Antoine de Cugnac le 13 février 1506 (v. st.)

4° MARIE DE CUGNAC fut mariée, par contrat du 24 avril 1466, avec Geoffroi de Courcillon, écuyer, fils de nobles personnes messire Guillaume de Courcillon, chevalier, seigneur de Monléans et de dame Tomine de Lépine, auquel elle porta mille écus d'or de dot, et donna, pour sûreté, les terres de Mattelinville et de Glatigny.

× D'après les mémoires généalogiques déjà cités, Guillaume de Courcillon était conseiller et chambellan du roi, écuyer de son écurie, bailli et capitaine de Chartres.

On voit, dans *Moréri*, que la fille de Marie de Cugnac et de G. de Courcillon épousa N. de Salazar dont il est parlé dans *La Colombière*, page 204. Il était fils de Jean de Salazar, surnommé le grand chevalier.

Le célèbre *marquis de Dangeau*, auteur du *Journal manuscrit de Dangeau*, était de la maison de Courcillon.

+ 5° ANNE DE CUGNAC, femme de Jean de Blosset, seigneur et baron de Torcy en Bourgogne.

Il est sorti de ce mariage un fils et deux filles ; le fils est devenu maréchal de camp et chevalier du Saint-Esprit. Claude, l'aînée des filles, était une des plus belles femmes de la cour de François I^{er}. Elle épousa, en 1530, Louis de Montberon, seigneur de Fontaine-Chalandray en Angoumois, d'une ancienne maison qui a donné un maréchal de France, un chevalier des ordres et plusieurs évêques, dont un à Périgueux, dans le XI^e siècle.

Brantôme, tome I, page 15, dit que Claude était appelée à la cour *La belle Torcy*.

× Françoise, la seconde des filles, épousa 1° Claude de Châstellux, mort sans enfants, 2° Jean de Briqueville, seigneur de Colombières, père de François de Briqueville, l'un des plus célèbres généraux de son siècle, d'où sont sortis les seigneurs de la Luzerne. Entre les deux mariages, elle eut un fils naturel de Léonor de Bourbon-Orléans-Longueville, nommé François de Longueville, auteur des marquis de Rothelin, père de François d'Orléans, bâtard de Rothelin, dont la fille Henriette d'Orléans épousa le marquis de Coëtquen. La dernière des Coëtquen épousa, en 1802, Emmanuel de Durfort, duc de Duras, maréchal de France, aïeul des Châstellux.

Les princes marquis de Rothelin ont existé jusqu'à la fin du siècle dernier (voir le père Anselme, tome I).

+ 6° N. DE CUGNAC épousa N. Potin, seigneur de la Pelissonnière.

7° GABRIELLE DE CUGNAC, prieure des religieuses de Montargis.

8° JEANNE DE CUGNAC, femme de Jean de Mornai, seigneur d'Achères, en 1489, vivait encore en 1492.

9° MARGURITE DE CUGNAC, femme de François de Boucard, seigneur de Blancafort (d'après le mémoire généalogique).

IX Antoine de Cugnac, 11^{me} du nom, chevalier, seigneur de Dampierre, baron d'Imonville, seigneur de Nesle, d'Hérouville, etc., conseiller et premier maître d'hôtel du roi Louis XII et grand-maître des eaux et forêts d'Orléans, qualifié noble et puissant seigneur, était âgé de seize ans le 24 avril 1466. Il est qualifié : maître d'hôtel ordinaire du roi et vicomte d'Évreux, par lettre du 7 juin 1504 (1), fut pourvu de la charge de premier maître d'hôtel du roi au lieu de Gilles des Ormes, en 1505 ; et paraît avec cette qualité dans un acte du 13 février 1506, qu'il passa avec Louis de Cugnac, chanoine de Chartres. Ce fut en sa faveur et à sa supplication qu'Anne de France, duchesse de Bourbonnais et d'Auvergne et comtesse de Gien, érigea, au mois de décembre 1509, la seigneurie et prévôté de Dampierre, qui est tenue en foi et hommage du comté de Gien, en titre de châtelainie. Le roi Louis XII confirma cette érection par lettres datées de Blois au mois de janvier, enregistrées le 17 juillet de l'an 1512 (2), reçut un aveu le 26 juillet 1515, un autre le 30 mai 1519 et mourut l'an 1526. Il avait épousé demoiselle Madeleine de Mornay, fille de messire Jacques de Mornay-le-Plessis.

× Antoine est connu par son portrait qui est au château d'Épannes. Il y en a deux autres pareils, l'un est à Huisseau et l'autre à Fondelin. L'inscription de ces portraits est :

« Antoine de Cugnac, seigneur de Dampierre, premier maître d'hôtel du roi Louis XII, mort en 1526. »

Sa femme est connue par un portrait qui est au château de Fondelin et dont l'inscription est :

« Madeleine de Mornay, dame de Dampierre, morte en 1553. »

Le costume est : robe noire ; béguin noir, collerette blanche, l'écusson du portrait est : écartelé aux 1 et 3, fascé d'argent et de gueules au lion de sable, au 2 fascé d'or et d'azur, chargé de 3 annelets de gueules (les annelets doivent être sur l'or) au 4 de gueules à 3 croisants d'or.

D'après le mémoire généalogique déjà cité, Antoine serait mort en 1528. Il y est qualifié chambellan du roi Louis XII. On y voit que sa femme était fille de Bonne de la Vieffville.

Voici l'inscription de son tombeau extraite du manuscrit du curé de Dampierre.

« Sur la troisième pierre sépulchrale : Haut et puissant seigneur Messire Antoine de Cugnac, seigneur de Dampierre, Nesle, Hérouville, Balincourt, baron d'Imonville, grand-maître des eaux et forêts du duché d'Orléans, qui décéda l'an 1526, avait épousé Magdeleine de Mornay. »

D'après une lettre du vicomte de Magny, cet archiviste posséderait : « une quittance donnée et signée par Antoine de Cugnac, écuyer, seigneur de Dampierre, conseiller et maître d'hôtel du duc d'Orléans. »

Antoine 11^{me} est cité dans les *Noms féodaux*, ouvrage imprimé en 1826 et qui n'a pas été terminé, pour l'érection de Dampierre en châtelainie. On lit dans le même ouvrage, tome II, page 831 : « Henri de la Rochefoucaud, chevalier, seigneur d'Arlet, mit ses enfants sous la tutelle de François de Cugnac, écuyer. » T. S. de Brosat et Lubières :

(1) *Hist. de Montmorency*, fol. 226.

(2) Extr. du huitième registre du Bourbonnais, fol. 124.

« Riom, 1609. . R. 499. p. 675. » Cette dernière citation ne se rapporte pas à Antoine ; je l'ai placée ici, parce qu'elle se trouve dans cet ouvrage, et que je ne sais, d'après les dates, quel est ce Cugnac.

Wulson de la Colombière, dans son récit du magnifique tournoi qui eut lieu, en 1514, à l'occasion de l'entrée dans Paris de Marie d'Angleterre, femme de Louis XII, cite un Dampierre qui doit être Antoine 11^e de Cugnac.

« Troisième emprise.

« M. Bonivet a couru contre *Dampierre* qui a atteint et *Dampierre* a rompu.

« M. Bayard a couru contre *Dampierre* et ont tous deux croisé.

« *Dampierre* a couru contre Sainte-Mesme et a atteint à l'œil du cheval de Sainte-Mesme et l'a tué, et est (cheu) mort aussitôt que le coup et par le commandement de « MM. les juges, *Dampierre* fut mis hors des rangs. »

A la page 216, on lit aussi le nom de Dampierre dans la liste des tenans.

On pourrait donner plusieurs raisons pour reconnaître un Cugnac dans ce Dampierre du tournoi.

D'abord, il n'y avait pas alors de famille du nom de Dampierre très connue, et la nôtre, celle de l'Orléanais l'était déjà depuis, le chambellan de Charles VII et tous ses membres avaient toujours été dans les charges de la cour, sous les rois suivants, tels que Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Cet Antoine 11^e était très grand seigneur à la cour de Louis XII et il était précisément à la fleur de l'âge, quand Louis XII se maria pour la troisième fois à Marie d'Angleterre (extrait des lettres du vicomte Henri de Cugnac).

L'acte d'érection de la seigneurie de Dampierre en châtellenie est aux Archives Nationales, rue des Francs-Bourgeois, à Paris. En voici une copie que j'y ai faite moi-même, le 1^{er} mai 1850, et il serait facile d'avoir une copie officielle en faisant une demande au directeur des Archives.



ÉRECTION DE LA SEIGNEURIE DE DAMPIERRE EN CHATELLENIE

Anne de France, duchesse de Bourbon et d'Auvergne, comtesse de Clermont, etc., à nos amés et féaux les gens de nos comptes, bailly, juges et autres, nos officiers en notre dicte comté de Gien, salut et dilect salut,

Savoir, vous faisons que notre chier et bien-aimé *messire Anthoine de Cugnac*, conseiller, chambellan et premier maistre d'ostel de Monseigneur le Roy, nous a aujourd'hui fait les foy et hommaige que tenu nous était de faire pour raison de la chastellenie et séel aux coutraux que nous avons cedit jourd'huy érigez en sa dite seigneurie de Dampierre tenuz et mouvant de nous à cause de notre dite comté de Gien, auxqueulx foy et hommaiges nous l'avons receu sauf notre droit et l'altruy.

Si voulons et vous mandons et chacun de vous, si comme à luy appartiendra que au d. messire Anthoine de Cugnac pour raison des d. foy et hommaiges non faitz, vous ne faictes, ne souffrez faire aucun destourbier ou empêchement en sa dite chastellenie et séel aux contractz, ains si aucuns luy en estait pour ce fait le lui meetez ou faites meetre incontinent et sans délay à plaint délivrance, car tel est notre plaisir pourveu qu'il sera tenu de bailler son adveu et son dénombrement en notre chambre des comptes dans temps deu et de faire et paier les autres droitz et devoirs s'aucuns en sont pour ce deubz se faitz et payé ne les a.

Donné à Bloys, le IV jour de décembre, l'an mil cinq cent et neuf. Et était signé soulz les dictes lettres par Madame la duchesse, vous et le bailli de Gien, présens et signé Chateau et scellé de cire rouge à simple queue.

Attachement de Messieurs des comptes aux lettres contenues de l'autre part.

Les gens des comptes de Madame la duchesse de Bourbon et d'Auvergne, aux bailly ou son lieutenant advocat, procureur et receveur de Gien, et à tous autres justiciers et officiers de Mad. Dame ou leurs lieutenants, salut,

Il nous est apparu par les lettres pactentes de ma dite dame auxquelles ces présentes sont attachées soulz l'un de nos signets, que messire Anthoine de Cugnac, conseiller, chambellan et premier maistre d'hostel du roy, notre sire, a fait les foy et hommaige, qu'il estait tenu

de faire à ma dite Dame pour raison et à cause de la chastellenie sée aux contraulx que Mad. Dame a érigé de nouvel en sa seigneurie de Dampierre, au comté de Gien, tenue et portée en fief de Mad. Dame à cause du d. comté de Gien, auxqueulx foy et hommaige Mad. Dame l'a reçu, sauf son droit et l'aultruy.

Si, vous mandons, etc.,

Fait et donné à Molins sous nos signetz, le XXII^e jour de décembre, l'an mil cinq cent et neuf.

Ces actes ou lettres d'érection se trouvent aussi dans le huitième registre du Bourbonnais qui doit se trouver à la bibliothèque de la rue Richelieu, à Paris.

La confirmation de cette érection en châtelainie est mentionnée dans ce titre latin de la cour des comptes que j'ai cité plus haut. On y lit :

« *Des ordonnances du roi Louis XII en janvier 1511.*

« Lettres du roi, par lesquelles à la supplication de son amé et féal conseiller et premier « maître d'hôtel *Antoine de Cugnac*, chevalier, seigneur de Dampierre, contenant qu'au « mois de décembre 1509, Anne de France, duchesse de Bourbonnais et d'Auvergne et « comtesse de Gien, érigea la prévôté de Dampierre qui est tenue en foi et hommage de la « comté de Gien en titre de châtelainie ; il confirma la dite érection, à Blois, en janvier, « régistrées le 17 juillet 1512. »

Antoine II de Cugnac et Madeleine de Mornay eurent pour enfants :

1^o ANTOINE III, dont l'article suit :

2^o MARGUERITE DE CUGNAC, femme de François de Boucard, seigneur de Blancafort, de Boucard, et Osterbelay (1).

3^o MARIE DE CUGNAC, mariée : 1^o avec Jean Rolin, seigneur de Beauchamp ; 2^o en 1555, avec Richard, seigneur de Vaucelles, chevalier, contre lequel elle plaidait alors.

× Jean Rolin de Beauchamp était descendant du fameux chancelier Rolin, des ducs de Bourgogne. Il se qualifiait, en 1520, seigneur de Savoisy, grand bailli d'Autun, grand panetier du roi en 1525 (extrait des archives de Dijon, d'après une lettre de M. Rossignol, directeur de ces archives, du 8 juin 1855).

Marie de Cugnac est citée dans un extrait du *registre des plaidoyers du parlement*, commençant en juillet 1455. On y lit :

«du 27 août 1555, dame *Marie de Cugnac*, femme de M. Richard de Vaucelles, « chevalier, seigneur du dit lieu de Vaucelles contre son mari. »

Elle est encore citée dans l'ouvrage intitulé : *La noblesse aux états de Bourgogne*, page 317 :

« Vaucelles 1525.

« Richard de Vaucelles (seigneur de) chevalier, époux de *Marie de Cugnac-Dampierre*. »

+ X. **Antoine de Cugnac, III^e du nom, chevalier, seigneur de Dampierre, baron d'Imonville, seigneur de Nestle, de Jouy, de Bélincourt et de Hérouville, maître d'hôtel du roi François I et grand-maître des eaux et forêts d'Orléans, qualifié noble et puissant seigneur.**

(1) Le mémoire généalogique déjà cité dit que Marguerite était fille de Antoine I^{er} de Cugnac. — Lépine dit le contraire.

était *enfant d'honneur du roi Louis XII* en 1508, puis de *François I* en 1516, reçut un aveu le 18 juillet 1529, et décéda en 1537. Il avait épousé Marie du Lac, fille de messire Lancelot du Lac, seigneur de Chamerolles et de Mouzon, gouverneur et lieutenant général du duché d'Orléans, et de Louise de Coligny (1). Sa veuve avait la garde-noble de ses enfants, le 21 décembre 1538 et le 27 avril au dit an, elle obtint pour eux *souffrance* pour faire l'hommage qu'ils devaient au seigneur de Mainville, à cause de leur baronie d'Imonville.

Antoine III est connu par un portrait qui est au château de Fondelin et dont l'inscription est :

× *Antoine, III^e du nom, seigneur de Dampierre, grand-maître des eaux et forêts du duché d'Orléans en 1537.*

Marie du Lac est aussi connue par un portrait qui est au château de Fondelin, dont voici l'inscription :

« *Marie du Lac de Chamerolles, dame de Dampierre, morte en 1560.* »

Ses armes sont sur le portrait : Écartelées aux 1 et 3 d'azur au chevron d'or, accompagné de deux roses en chef et d'une fleur de lys en pointe, au 2 d'argent, à la fasce de sable, au 4 de Prunelay.

Costume : voile noir doublé de blanc, robe noire garnie de perles et d'hermine.

Voici, d'après le manuscrit du Curé de Dampierre, l'inscription tumulaire d'Antoine III^e dans l'église de Dampierre :

« Sur la quatrième pierre (sépulchrale) :

« Haut et puissant seigneur, messire Antoine de Cugnac, seigneur de Dampierre, Jouï, « Nesle, Hérouville, Bélincourt, baron d'Imonville, grand-maître des eaux et forêts du « duché d'Orléans, qui décéda l'an 1537... Avait épousé Marie du Lac. »

+ Antoine de Cugnac et Marie du Lac eurent pour enfants :

1^o FRANÇOIS I^{er} du nom, dont l'article suit :

2^o LOUIS DE CUGNAC fut auteur de la branche des barons d'Imonville qui sera rapportée après celle des marquis de Dampierre ;

3^o NICOLE DE CUGNAC, mineure en 1538, fut mariée depuis avec François de Quinquempoix, seigneur de Lanjès, d'Escoignelle et du Mée, suivant un acte de l'an 1555.

× On voit, dans un extrait du registre des plaidoyers du parlement du 23 août 1555 que Louis de Cugnac, François de Quinquempoix, son beau-frère et demoiselle Noelle de Cugnac, sa sœur, plaidaient contre dame de Mornay et son mari François Baraton, pour un héritage venant de leur grand-mère Mornay.

D'après le susdit mémoire généalogique, Antoine, III^e du nom, aurait eu une troisième fille nommée Marie.

+ XI François de Cugnac, I^{er} du nom, seigneur de Dampierre de Nesle et d'Hérouville, mineur en 1538, mourut l'an 1546. Il avait épousé Jeanne Davy, dame de Saint-Péravy ou Père-Avy, fille et héritière de François Davy, seigneur de Saint-Péravy et de Jeanne de la Ferté, dame d'Huisseau (2).

(1) Louise de Coligny était sœur de Gaspard de Coligny, troisième du nom, maréchal de France et de la famille du célèbre Gaspard de Coligny, amiral de France, qui périt à la Saint-Barthélemy, en 1572.

(2) Jeanne Davy était petite-fille de Simon Davy, seigneur de Saint-Péravy et de Louise du Moulin.

× François et sa femme sont connus par leurs portraits qui sont au château de Fondelin et dont les inscriptions sont :

« François de Cugnac, seigneur de Dampierre, mort en 1546. »

« Jeanne d'Avy, dame de Saint-Péray et de Dampierre, morte en 1607. »

Costume : béguin noir, collerette blanche, robe noire.

Ses armes sont sur le portrait : Écartelées aux 1 et 4 d'azur à la croix ancrée, alézée d'or; aux 2 et 3 d'argent à la croix ancrée de sable, chargée au centre d'une coquille d'argent.

Voici, d'après le manuscrit du Curé de Dampierre, l'inscription tumulaire de François I^{er} de Cugnac dans l'église de Dampierre :

« Sur la cinquième pierre (sépulchrale) :

« Haut et puissant seigneur, François de Cugnac, seigneur de Dampierre, Nesle, Hérouville, qui décéda l'an 1546, avait épousé Jeanne de l'Avy (d'Avy.) »

+ François de Cugnac et Jeanne d'Avy eurent pour fils :

XII François de Cugnac, II^e du nom, baron de Dampierre, seigneur d'Hérouville et la Rivière, de Barly, d'Huisseau-sur-Mauve, etc, premier baron du comté de Gien, chevalier des ordres du roi, conseiller en ses conseils d'État et privé, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, et maréchal de ses camps et armées, devint seigneur d'Huisseau par la donation que lui en fit, le 12 juillet 1555, François de la Ferté, son oncle, chevalier, seigneur d'Huisseau, de la Ferté-le-Vicomte, capitaine de l'ancienne garde française du corps du roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre.

Payé en qualité de maréchal de camp du 26 avril 1589 (1), il suivit Henri IV dans toutes ses expéditions, à la bataille d'Arques en 1589, à celle d'Ivry en 1590, au siège de Chartres, à ceux de Noyon et de Rouen en 1591, à la réduction de Paris en 1594, à la journée de Fontaine-Française, en 1595, au siège de la Fère en 1596, à celui d'Amiens en 1597. Il fut ensuite conseiller d'État et était déjà reçu chevalier de l'ordre du Saint Esprit le 7 janvier 1595 (2). Ce fut en sa faveur que la seigneurie de Dampierre fut érigée en baronnie, par lettres du 9 février 1598, enregistrées le 7 mai suivant au parlement de Paris, avec permission de se qualifier premier baron du comté de Gien. Enfin il mourut le 5 novembre 1615, après avoir été marié deux fois. La première avec Gasparde de Boucard, dame du lieu de ce nom, fille unique et héritière de François de Boucard, chevalier, seigneur du dit lieu, et de Marie de Martigny ; et la seconde, le 4 novembre 1593 (3), avec Anne Le Loup-de-Beauvoir (4) veuve

(1) Voy. les comptes de l'extraordinaire des guerres. Il est qualifié, par erreur, lieutenant général du gouvernement de l'Orléanais, dans l'histoire des grands officiers de la couronne, tome IX, page 110. Il n'a jamais eu cette charge ; c'est son fils qui l'a eue, en 1616, à la mort de Christophe de Harlay, seigneur de Beaumont.

(2) Promotion du 7 janvier 1595 — : Henri de Bourbon, duc de Montpensier, Henri d'Orléans, duc de Longueville, François d'Orléans, comte de Saint-Pol, Henri d'Albret, baron de Miossens, François de Cugnac, seigneur de Dampierre.

(3) Voir la Chesnaye des Bois.

(4) Anne Le Loup avait pour sœur Françoise Le Loup, mariée avec François, seigneur de la Rocheaymon, chevalier de l'ordre du Roi en 1595. Elles avaient deux frères, Blain et René Le Loup, qui épousèrent les deux sœurs. Le puîné ne laissa qu'une fille. Blain, qui était l'aîné, épousa l'aînée des deux sœurs, Charlotte Dejean-de-Bellenave, héritière des terres de Belenave, de Saint-Floret, etc., et en eut un fils unique, Claude Le Loup de Belenave qui forma deux alliances, la première avec Madeleine d'Hosstun, dont il n'eut qu'une fille, Marie Le Loup de Belenave, mariée à François de Rochechouart, marquis de Chandénier, capitaine des gardes du corps du roi ; et la seconde avec Marie de Guénégaud dont ne provint aussi qu'une fille, Marie Le Loup de Belenave, qui prit alliance avec Alexandre de Choiseul (tué d'un coup de canon en 1672), fils de César de Choiseul pair et maréchal de France, duc du Plessis-Praslin.

d'André Popillon, seigneur du Ryau, baron d'Oye, et fille de Christophe Le Loup, seigneur de Pierrebrune, de Beauvoir, de Montfay, Verrières, Le Montet et de Merinchal et de Claude ou Claudine de Malain.

× On voit, dans la notice sur le château de Bussy-le-Grand, que la galerie de ce château contient le portrait d'Anne Le Loup de Beauvoir avec cette inscription :

« *Anne de Beauvoir-le-Loup, femme en secondes noces de François de Cugnac, marquis de Dampierre.* »

François II^{me} du nom nous est connu par quatre portraits.

1^o Celui du château de Fondelin.

Il est peint en pied, en grand costume de réception des chevaliers du Saint-Esprit ; la main droite sur son casque, la main gauche tient sa toque.

L'inscription est :

« *Haut et puissant seigneur messire François de Cugnac, baron de Dampierre, chevalier des ordres du roi, le 9 janvier 1595, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, maréchal de camp en ses armées, conseiller d'État en ses conseils privés, lieutenant général au gouvernement de l'Orléanais.* »

Cette inscription contient, suivant moi, une erreur : la dignité de lieutenant général au gouvernement de l'Orléanais qui n'a été accordée qu'à son fils François III^{me} du nom. Le comte Jean de Cugnac en a une copie réduite.

2^o Celui du château de Bussy-le-Grand, près de Dijon, appartenant au comte de Sarcus.

On lit dans la notice descriptive du château de Bussy, page 130 :

« *François de Cugnac, marquis de Dampierre, chevalier des ordres du roy sous Henri III^{me}* »

C'est l'inscription qui est au-dessous de son portrait.

Elle contient aussi deux erreurs. Celle du titre de marquis au lieu du titre de baron, car tout s'accorde à prouver, comme nous le verrons par les documents qui seront donnés dans les pages suivantes, que l'érection de Dampierre en marquisat est de 1616, deux mois après la mort du baron de Dampierre ; ensuite sa promotion comme chevalier du Saint-Esprit n'est pas de Henri III^{me}, car elle est du 7 janvier 1595 et Henri III^{me} a été tué en 1589. Il est fort extraordinaire que ces erreurs aient été commises par le comte de Bussy-Rabutin, le célèbre écrivain, d'autant plus que François de Cugnac était son aïeul maternel. C'est cependant lui qui a fait cette fameuse galerie de portraits historiques de Bussy-le-Grand, dans le temps où Louis XIV l'avait exilé de la cour.

Ce portrait a été copié par un peintre de Paris, qui est allé à Bussy et qui a rapporté un certificat de la ressemblance de sa copie, signé du comte de Sarcus. (Voir aux archives d'Épannes.) Ce portrait est au château d'Épannes.

3^o Le portrait du château d'Huisseau, près Orléans, appartenant au marquis de Bizemont.

Ce portrait avait été retrouvé, m'a dit M. de Bizemont, à Paris, chez un revendeur, après la Révolution. Sa copie est au château de Montamy, chez le vicomte de Cugnac, en Normandie. Il semble fait dans un âge un peu plus avancé que le précédent. La ressemblance avec les autres portraits est parfaite. Il porte simplement comme inscription : *François de Cugnac, seigneur de Dampierre.*

4° Le portrait du cabinet du Saint-Esprit, à la bibliothèque de la rue Richelieu, à Paris.

Il est au quart de grandeur, fait au lavis. J'en ai fait une copie très exacte au crayon. Elle est au château d'Épannes. L'inscription est :

« *Promotion du 7 janvier 1595.*

« *François de Cugnac, seigneur de Dampierre, lieutenant général au gouvernement de l'Orléanais, maréchal de camp des armées du roi, fait chevalier du Saint-Esprit le 7 janvier 1595.* »

Cette inscription doit être d'une exactitude authentique, il faudrait donc admettre alors que François II^e fut lieutenant général au gouvernement de l'Orléanais avant son fils, et que les lettres de sa nomination n'ont pas été retrouvées.

5° Enfin, d'après Saint-Foy, historiographe des ordres du roi, tome II, page 184 de l'*Histoire de l'ordre du Saint-Esprit*, édition de 1775 : « Il s'était fait peindre quelques années avant sa mort sur un tas de pièces d'or, tenant son épée d'une main, et de l'autre une bourse, et quand on lui en demandait la raison : C'est, disait-il, un petit trophée que je me suis élevé, et qui subsistera, du moins en peinture, lorsque mes héritiers en auront dissipé la réalité. J'ai dans certain coffre cent mille écus que je ne dois ni aux bienfaits de la cour, ni aux emplois que j'ai possédés, et dont, certainement, rien n'a été pris sur le peuple ; c'est le produit de plusieurs rançons de prisonniers faits de ma main en différents combats. »

Hélas ! il prophétisait vrai, car son fils lui-même dissipa ce trésor, détruisit ce trophée de vaillance et aliéna même son beau marquisat de Dampierre.

Le trophée en peinture a disparu aussi, comme les pièces d'or. J'ai cherché, en vain, ce portrait, il a été perdu, ou du moins, il n'existe pas aujourd'hui dans la famille de Cugnac. Il est regrettable qu'il n'ait pas été conservé, car il serait encore un curieux souvenir des mœurs de cette époque guerrière. Ce trésor qu'il avait gagné l'épée à la main n'était-il pas comme une nouvelle toison d'or qu'il avait conquise et dont il se décorait.

Saint-Foy le place dans la seconde promotion d'Henri IV, et l'intitule aussi lieutenant général au gouvernement de l'Orléanais. Il y est dit : « *Seigneur de Dampierre et fils de François de Cugnac et de Jeanne Azy, dame de Saint-Pérvy.* »

ÉRECTION DE LA CHATELLENIE DE DAMPIERRE EN BARONNIE

Les lettres patentes de l'érection de Dampierre en baronnie existent aux Archives de France, hôtel Soubise, ancien palais des ducs de Guise, rue du Paradis, à Paris.

En voici la copie qui m'a été délivrée par un employé des archives. Elle n'est point signée par le directeur des Archives, mais cette formalité serait, je pense, facile à obtenir.

PARLEMENT DE PARIS

9 Février 1598

ORDONNANCES

« Henry, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et adve-
« nir, salut ; comme il soit honneste et utile à tous et au publicq de nostre royaulme que
« les grands et vertueux personnages soyent élevéz et exaltez, en dignitez, titres, préroga-
« tives et prééminences afférans et appartenans à leurs vertuz et leurs mérites, à ce qu'ils
« et leurs successeurs paraissent en honneur et décoration dont il soit perpétuellement mémoire ;
« à quoy ayant esgard aux vertueux et recommandables services que nostre amé féal François
« de Cuignac, sieur de Dampierre, chevalier de nos ordres, capitaine de cinquante hommes
« d'armes de nos ordonnances, conseiller en nos conseils, a faictz à nos prédécesseurs et à
« nous au fait de noz guerres et aultrement en plusieurs et diverses manières, mesmes en la
« charge de maréchal de camp en noz armées en ses dernières, désirant iceulx aulcunement
« recongnoistre, non seulement envers icelluy sieur de Dampierre, mais aussi envers le sieur
« de Boucard, son fils, qui nous fait service et mesmes aurait esté blessé au siège de la ville
« d'Amyens, que ceulx de leurs postérité et successeurs par accroissement et augmentation de
« leurs noms, nous ayant icelluy, sieur de Dampierre, fait entendre que la chastellenie est la
« première de notre comté de Gyen, très belle et de grand revenu et velleur, bien bastye et
« fort ancienne et de laquelle relève plusieurs fiefs, terres et seigneuries ; toutefois l'un des
« autres chastellains dudit comté pour luy vouloir faire perdre son droit de prérogative
« aurait obtenu le titre de baronnye au moyen de quoy ledit sieur de Dampierre désirerait icelle
« chastellenye de Dampierre estre érigée en tittle de baronnye tant pour la l'édécoration et
« honneur perpétuel de sa maison qu'il ses successeurs ; nous requiert luy vouloir octroyer et
« accorder ledit tittle de *baronnye*, et que s'il appert qu'il soit le premier chastelain, qu'il soit
« nommé le premier baron, nonobstant que aultre aye obtenu ledit tittle auparavant luy ;
« savoir faisons que nous désirans grattifier icelluy sieur de Dampierre et recongnoistre les
« services par lui faictz et aultres bonnes considérations à ce nous mouvans et sur ce l'advis

« d'aucuns princes de nostre sang et gens de nostre conseil, avons de nostre science plaine
« puissance et auctorité royal icelle chastellenie de Dampierre, créé et érigé, eslevé, créons,
« esrigeons et eslevons, par ces présentes en dignitez, tiltres, nom et préeminence de baron-
« nye pour en jouir et user perpétuellement, plainement et paisiblement à jamais ce titre
« de *baron* par ledit sieur de Dampierre, ses successeurs et ayans cause, lequel nous voulons
« perpétuellement estre dict, censé, réputé appelé et intitulé *baron de Dampierre* et que tel il
« se puisse dire, nommer, appeler et intituler tant en jugement que dehors, et en jouisse et
« use en tels et pareils droitz de noblesse, auctoritez, prérogatives, privilèges, préeminence et
« haultesse, tant en fait de guerre, assemblée de nobles et aultrement comme jouissent et
« usent et ont accoutumé de jouir et user les aultres barons de notre royaume, aussy que tous
« les vassaulx, arrière-vassaulx et aultres, tenant noblement et roturièrement de ladite
« baronnye de Dampierre. Quant à l'avenir feront les hommages et bailleront leurs advez
« et dénombremens, déclarations de leurs terres et deubvoirs deulz audict baron, ses
« successeurs de ladite baronnye et semblablement tous leurs actes, et recognoissances
« les réputans et appellans barons, sauf toultefois que pour ladite mutation de tiltre et
« qualité, ils soyent tenus à autres charges et debvoirs qu'ils ont esté jusques à présent
« voulons et nous plaist que l'exercice de la justice en toute, etc. »

« Si donnons en mandement à nos amés et feaulx les gens de nos cours de parle-
« ment, etc. »

« Donné à Paris le neufvième du mois de février l'an de grâce mil cinq cens quatre
« vingtz dix huit, et de nostre règne le neufvième. Signé.

« Henry... Et sur le reply, etc...

« Registrées, ouy le procureur général du roy etc...

« Le septième mai, mil cinq cens quatre vingtz dix huit, signé Voysin. »

« Archives nationales, ordonnance. Registres T. T., série X, 8632. »

Le baron de Dampierre est cité dans plusieurs histoires et mémoires :

1° *Histoire universelle, d'Agrippa d'Aubigné*, tome III, livre II, chapitre 23, page 253.
2° édition de 1626.

2° *Les Mémoires de Sully* : Édition en huit volumes, tome I, page 424.

C'est au moment de la mort d'Henri III.

« Messieurs de Biron, de Bellegarde, d'O, Chateaurieux, *Dampierre* et plusieurs
« autres vinrent aussitôt le saluer (Henri IV)... etc »

Autre édition :

« Henri (Henri IV) en fut encore plus assuré (de la mort d'Henri III) lorsqu'après avoir
« avancé de quelques pas, il vit la garde écossaise qui vient se jeter à ses pieds en lui disant :
« Ah ! Sire, vous êtes présentement notre roi et notre maître », et quelques instants après,
« Messieurs de Biron, d'O, Chateaurieux, *Dampierre* et plusieurs aultres firent la même
« chose. »

3° *La Chronologie historique et militaire de Pinard*, tome VI, page 31 :

« *Le baron de Dampierre* mort le 5 du mois de novembre, 1615, etc. »

Je vais donner, ici, ses états de service qui sont une reproduction de son article dans
l'histoire de Pinard.

MINISTÈRE DE LA

GUERRE

7^{me} direction

COMPTABILITÉ

GÉNÉRALE

BUREAU

des

LOIS ET ARCHIVES

Pour extrait,

Signé : illisible.

Vérifié, le sous-chef,

Signé : illisible.

Le chef,

Signé : illisible.

Délivré sans frais
à M. de Cugnac, rue
des Saints-Pères, 50,
en réponse à sa de-
mande, parvenue en
mars 1860.

Enregistré, n°

En foi de quoi le présent certificat a été délivré pour servir et valoir ce que de raison.

Paris, le 10 mai 1860.

Signé : PETIT.

Par ordre du Ministre Secrétaire d'État de la guerre,

Le Conseiller d'État, directeur de la Comptabilité Générale, certifie que
des registres matricules et documents déposés aux archives de la guerre, il
a été extrait ce qui suit :

NOMS ET SIGNALEMENT DU MILITAIRE	DÉTAIL DES SERVICES
de Dampierre, (Fran- çois de Cugnac- baron.)	Commandant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, recon- nu maréchal de camp, le... 26 avril 1589 Décédé..... 5 novembre 1615 Campagnes : 1589, bataille d'Arques ; 1590, celle d'Ivry ; 1591, siège de Chartres, de Noyon et de Rouen ; 1594, réduction de Paris ; 1595, bataille de Fon- taine-Française ; 1596, siège de la Fère ; 1597, celui d'Amiens.

5° *Mémoires de Bussy-Rabutin*

Tome I, page 204 :

Il y est cité comme grand-père maternel de l'auteur, sous le nom de *Marquis de Dampierre*.

6° *Mémoires du duc de Saint-Simon*.

Tome XVIII, page 89 :

Il y est cité à propos d'un de ses arrière-petits-fils, l'écuyer du prince de Condé (voir plus loin).

7° *Lettres missives d'Henri IV*, par M. Berger de Xivrey,

3° volume, page 359 :

« 1591 — 20 mars.

Orig. autographe — B R. fonds Béthune M. S. 9104, fol. 46.

Cop. B R. suppl. fr. M. S. 1009 — 3

Imprimé; *Mémoires de Nevers*, t. p. 235.

A mon cousin, le duc de Nivernais, gouverneur et mon lieutenant général en mes pays de Champagne et de Brie,

« Mon cousin, le marquis de Renel (1), m'a adverty de la prinse du chasteau du dit « Raynel, des forces que le duc de Lorraine a mises ensemble, etc...

« Cette occasion s'offrant, je vous en ai bien voulu donner promptement advis, et par « mesme moyen vous assurer que je suis en la mesme résolution que je vous ai mandé par « le sieur de Dampierre (2) qui est de m'acheminer de mon pays de Champaigne, avec toute « mon armée, incontinent après la prinse de cette ville. J'espère avec l'ayde de Dieu, en « avoir bientôt bonne issue; qui me fait vous prier, mon cousin, d'autant que vous aimés « mon service et la conservation de votre gouvernement, de vouloir incontinent assembler « tout ce que vous pourrés de mes serviteurs, monter à cheval et vous avancer pour ren- « contrer mon armée au passage de la rivière de Seine; suivant ce que je vous ai mandé par « le dict sieur de Dampierre. »

« J'écris du camp devant Chartres, le XX° jour de mars 1591. »

Signé: HENRY. . . . et POTIER. »

8° Extrait des *Mémoires d'Agrippa d'Aubigné*, édition Charpentier, donné par Ludovic Lalanne, 1854, page 354. Édition in 12, prix 6 francs.

« Henri IV se trouye roi plutôt qu'il n'eut pensé et désiré et demi assis sur un trône « tremblant. Au lieu des acclamations et du: *Vive le roi* accoustumé en tels accidents vist « en même chambre le corps mort de son prédécesseur, deux minimes au pied, avec des « cierges, faisant leurs lithurgies; Clermont d'Entraques tenant le menton; mais tout le reste « parmi les hurlemens, enfonçant leurs chapeaux, ou les jetans par terre, fermans le poing, « complottans, se touchans la main, faisans des vœux et promesses, desquelles on oioit « pour conclusion, *plutôt mourir de mille morts*. Dans cet estourdissement encores, il y « en eut qui demandèrent pardon à genoux, des choses commises auprès du roi, à quoi un

(1) Louis de Clermont-d'Amboise, marquis de Renel. (Note de l'auteur.)

(2) François de Cugnac, seigneur de Dampierre, fils de François de Cugnac et de Jeanne d'Avy, dame de Saint-Péravy, fut conseiller d'État d'épée, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, maréchal de camp, lieutenant général au gouvernement de l'Orléanais. Il devint chevalier des ordres du roi en 1595, et mourut en 1615. (Note de l'auteur.)

« duc répondit : « *Taisez-vous, vous parlez comme femmes.* » Les compagnons du Bourlet
« esclatent leurs lamentations ; mais d'O, Manou son frère, Entragues, Châteauvieux mur-
« murent à dix pas du roi ! Il leur échappe de se rendre plutôt à toutes sortes d'ennemis
« que de souffrir un roi huguenot ; ils joignent leurs propos à quelques autres ; entre ceux-là
« *Dampierre*, premier maréchal de camp, qui fit ouïr tout haut ce que les autres serraient
« entre leurs dents. Tout cela se rallie au duc de Longueville qu'ils élurent pour porter
« parole de leur volonté. »

9° On trouve, dans l'histoire et dans les mémoires, le nom de Dampierre souvent cité. Il est difficile de toujours savoir si c'est un Cugnac, car il y a plusieurs familles en France qui portent ce nom de Dampierre. Ce fut une négligence de nos rois, malheureuse pour la noblesse, de donner des titres attachés à des fiefs de même nom, à plusieurs familles. Il en résulte des confusions aussi regrettables pour les nobles qu'embarrassantes pour les archéologues et les historiens. Je vais en donner quelques exemples, en citant des passages de quelques auteurs, où le nom de Dampierre se trouve sans que j'aie pu savoir si c'est un membre de notre famille. Je citerai seulement les trois historiens suivants :

MÉMOIRES DE FRANÇOIS DE RABUTIN :

1553. Siège de Téroenne, tome 11, page 13.

« Les autres plus apparents, prisonniers comme le vicomte de Martigues, le *seigneur de Dampierre*, etc., se rendirent à divers maîtres, selon que la fortune leur advenait. Et
« faut entendre, pour autant que les simples soldats furent les premiers qui y entrèrent, et
« non les capitaines ne les seigneurs d'autorités, les prisonniers qui pouvaient promptement recouvrer argent en sortant à bon marché, comme advint du vicomte du Martigues,
« du *seigneur de Dampierre* »

Même ouvrage, même volume, page 34 :

1553. Siège de Hesdin pris le 18 juillet :

« Près du duc Horace..... fut abattu un vaillant gentilhomme, le seigneur de Magny :
« aussi y furent tués..... le *seigneur de Dampierre* (1) qui pareillement avait été prisonnier
« à Téroenne et de rechef s'était enfermé là-dedans avec le sénéchal de Castres et le capitaine Vif-Argent qui furent abymés dedans les mines, etc..... »

OBSERVATIONS SUR LES MÉMOIRES.

Tome 11, page 392.

Extrait d'une dépêche à Henri II.

« Les gentilshommes qui sont entrés dans la dite ville de Théroenne, outre les trois
« cents hommes susdits sont :..... les *sieurs de Dampierre* avec deux gentilshommes des
« siens, etc., etc., deux gentilshommes de *Dampierre*, fils du sieur de Rambures. »

Ce sieur de Dampierre peut être le baron de Dampierre. Il pouvait avoir dix-huit ans, en admettant qu'il fut né en 1545, ce qui lui donne soixante-dix ans en 1615, année de sa mort. Mais cette assertion ne peut être exacte qu'en admettant que le même ouvrage se trompe en le faisant mourir au siège d'Hesdin.

(1) De Thou ne fait qu'un seul personnage du seigneur de Dampierre et de celui de Magny dont on vient de parler.

Histoire de l'ancienne infanterie par Suzanne,
pages 282 et 283. Régiment de Picardie.

« Au mois de mai 1706, Picardie sort de Louvain où il avait passé l'hiver et se trouva
« à la bataille de Ramilies, etc..... quarante officiers mis hors de combat, etc..... *l'aide-*
« *major de Dampierre* eut le bras gauche brisé de deux coups de feu. »

Même ouvrage, page 285.

Régiment de Picardie, 1709.

« Le 10 septembre, elle marchait sur quatre colonnes... à la bataille de Malplaquet,
« etc.,... les *lieutenants Dampierre*, etc., arrosèrent de leur sang le champ de bataille de
« Malplaquet. »

J'ai donné ces passages qui se rapportent à une époque postérieure à celle du baron de Dampierre pour terminer cette discussion sur le nom de Dampierre. Il est fort difficile de dire si tous ces Dampierre étaient des Cugnac, et je vais, à ce propos, donner ici une note sur les diverses familles qui portent le nom de Dampierre. Elle est de M. Barbot de la Trésorière, archiviste, ancien garde du corps du roi Charles X.

1° Les *Fourré de Dampierre*, en *Saintonge*.

2° Les *marquis de Dampierre de Plassac*, en *Saintonge*, famille provenant de Gascogne; ils ont été faits pairs de France vers 1820, et c'est depuis cette époque qu'ils portent le titre de marquis.

3° Les *Picot, marquis de Dampierre*, dont le nom est incrusté sur l'Arc de Triomphe à Paris. C'est une famille qui a fait ses preuves de cour ou de noblesse de race dans le XVIII^e siècle. Ces preuves sont aux Archives nationales, à Paris.

4° Les *du Val, marquis de Dampierre*, qui ont pris le nom de Dampierre, par suite du mariage d'un du Val avec l'héritière d'une seigneurie de Dampierre érigée au comté dans le XVII^e siècle. Ils ont changé plus tard le titre de comte en celui de marquis. Cette famille est d'ancienne noblesse et elle a plus d'illustration militaire que les trois précédentes.

Aucune de ces familles — historiquement parlant — quoiqu'elles soient toutes nobles et illustres, n'a honoré le nom de Dampierre d'une aussi grande gloire militaire que la famille de Cugnac. C'est un fait que l'on peut vérifier dans l'histoire. Et enfin, je ne vois de titre de marquis de Dampierre appuyé sur une érection de terre en marquisat que pour les Cugnac.

Je reprends l'histoire du baron de Dampierre :

Le baron de Dampierre fut enterré, comme ses ancêtres, dans le caveau seigneurial de l'église de Dampierre.

Voici l'inscription relevée sur son tombeau par le curé de Dampierre :

« Sur la sixième pierre sépulcrale : Haut et puissant seigneur, messire François de
« Cugnac, chevalier des ordres du roi, conseiller en ses conseils d'État privés, capitaine de
« cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, maréchal de camp en ses armées, seigneur
« de Dampierre, Huisseau, la Rivière, Burly, qui décéda l'an 1515..... avait épousé en pre-
« mières noces Gasparde de Boucard, en secondes noces Anne Le Loup. »

Je vais maintenant donner la suite de ce manuscrit du curé de Dampierre :

« Cette dame Anne Le Loup est nommée dans les registres de la paroisse à la fin du

XV^e siècle et du commencement du XVI^e (1) : Anne de Pierre-Brune Le Loup, Anne Le Loup-de-Beauvoir, et elle signe de différents noms.

Au sixième succède :

Messire François de Cugnac, appelé d'abord seigneur de Boucard, et ensuite marquis de Dampierre. Il meurt en 1618 (2) et ne laisse de son mariage avec dame Gabrielle du Ryau-de-Popillon qu'une fille : demoiselle Anne de Cugnac, âgée de cinq ans, fille du dit messire François de Cugnac et de la dite dame Gabrielle de Ryau-de-Popillon. Elle demeure au château, ainsi qu'il appert par les registres du baptême, avec sa mère, environ un an et disparaît (3). Il est ensuite question d'un commis à la recette des terres et seigneuries de Dampierre, jusqu'en 1625 que paraît messire Antoine de Cugnac, marquis de Dampierre, fils du sixième de Cugnac et de la seconde épouse Anne Le Loup. C'est sur ce dernier du nom (4) que la terre, saisie réellement, fut adjugée judiciairement en 1627 à messire Jean-Jacques Dolu, conseiller du roi en ses conseils d'État et privés, seigneur de Montigny-sur-Loing, baron de la Rose-Bernard et dame Suzanne du Parand son épouse qui la revendirent en 1644 (5), etc., etc.

Claude Feydeau de Marville eut la terre par donation de messire Picard.

On trouve dans les registres de la paroisse l'acte ci-contre : 4 octobre 1615, a été baptisée : Françoise-Anne née le 11 septembre 1615, fille du haut et puissant seigneur François de Cugnac, seigneur de Boucard, chevalier et cornette des cheveu-légers de Sa Majesté (6) et de haute et puissante dame Gabrielle du Ryau. — *Parrain* : Haut et puissant seigneur messire François de Cugnac, chevalier des deux ordres du roi, conseiller en ses conseils d'État et privés, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances. *Mareine* : demoiselle Aimée (7) de Cugnac, fille du dit seigneur S. (8) Dampierre, Aimée de Cugnac.

28 janvier 1616. La dite dame Gabrielle du Ryau étant marraine est dite femme de haut et puissant seigneur François de Cugnac, marquis de Dampierre (9).

30 avril 1618. La même dame Gabrielle du Ryau, également marraine, est encore dite : femme de haut et puissant seigneur monseigneur le marquis de Dampierre, et le 24 décembre suivant sont marraines : Dame Gabrielle du Ryau, veuve de haut et puissant seigneur monseigneur François de Cugnac, vivant seigneur marquis de Dampierre et demoiselle Anne de Cugnac, fille unique du dit défunt seigneur marquis et de la dite dame Gabrielle du Ryau. La dite Françoise-Anne de Cugnac a déclaré ne savoir signer (10) S. X du Ryau.

(1) Le curé de Dampierre a voulu dire : XVI^e et XVII^e siècle.

(2) Trois ans après son père.

(3) Elle vivait en 1636.

(4) Le curé de Dampierre ne connaissait pas au-delà de sa paroisse, à ce qu'il paraît, car Huisseau n'est pas très éloigné.

(5) Sans doute au sieur Picard. On lit, dans le *Moyen-Age* du 7 janvier (1855, 7 ou 8), article : Variétés, d'Alfred Le Moine, intitulé : Les financiers sous Louis XIV :

Picard, trésorier des parties casuelles, avait été l'associé de Catehan et de Galland, et s'était rendu acquéreur du marquisat de Dampierre dont il prit le nom.

(6) Voir l'*Histoire de la maison du roi*, par l'abbé de Neufville.

(7) Voir plus loin.

(8) S. veut dire signatures.

(9) Ces actes de baptême montrent que la date de l'érection en marquisat est comprise entre le 4 octobre 1615 et le 28 janvier 1616. Cette date n'est pas connue exactement, les lettres patentes n'ayant pas été retrouvées.

(10) Elle n'avait que trois ans.

12 décembre 1619. La dite demoiselle Françoise Anne de Cugnac, fille du défunt haut et puissant seigneur, messire François de Cugnac et de dame Gabrielle du Ryau, est marraine et signe (S) Françoise de Cugnac. Ensuite elle ne reparait plus.

23 août et 12 septembre 1625 et 21 janvier 1626 : est parrain, haut et puissant seigneur messire Antoine de Cugnac, marquis de Dampierre qui signe (S) Dampierre et de Cugnac-Dampierre.

15 novembre 1626 : est parrain Benoît Doucet, cuisinier de monseigneur le marquis de Dampierre ; on peut, au moins, conjecturer que cet Antoine de Cugnac, le dernier du nom (1), seigneur de Dampierre, sur lequel la terre a été saisie et vendue en 1627, avait succédé à Françoise-Anne de Cugnac, sa mère, fille unique de François de Cugnac, qui, le premier, a été appelé marquis, et de dame Gabrielle de Ryau, lequel marquis était du premier lit, fils de Gasparde de Boucard ; mais Antoine était du second lit, c'est-à-dire d'Anne Le Loup-de-Pierre-Brune-de-Beauvoir, ainsi qu'on le voit en l'acte suivant tiré du registre de la paroisse.

5 décembre 1590. A été baptisé Antoine, fils de haut et puissant seigneur messire François de Cugnac, seigneur de Dampierre, Huisseau, Boucard, chevalier des deux ordres du roi, capitaine de cinquante hommes de ses ordonnances, conseiller en ses conseils d'État et privé et de dame Anne Le Loup-de-Pierre-Brune. *Parrain* : haut et puissant seigneur messire Antoine de Brisanteau, seigneur de Beauvais-Nangis, baron de Lignièrès, Revel, chevalier des deux ordres, capitaine de cinquante hommes d'armes, conseiller en ses conseils d'État et privé. *Marraine* : demoiselle Gabrielle du Ryau-de-Popillon, baronne doyenne du châtel de Montagu et de Meneton-sur-Cher.

On voit aussi, dans les mêmes registres, que noble homme Guy de Bonnetat est dit, en 1591, capitaine gouverneur du château de Dampierre et, 12 avril 1610, que honorable homme Benoît Gardet, sieur de la Folie, est qualifié : gentilhomme de M. de Dampierre.

Parmi les enfants du *Grand de Cugnac* (sic) on voit, le 28 janvier 1616 :

Marraine : dame Marie de Cugnac, épouse de haut et puissant seigneur messire Léonard (2) Rabutin seigneur, baron de Bussi.

Ce manuscrit temoigne, avec le père Anselme et autres, que c'est par erreur que le portrait du château de Bussy-le-Grand et les *Mémoires* du comte de Bussi donnent le titre de marquis au chevalier du Saint-Esprit.

Le curé de Dampierre, qui m'avait remis ce manuscrit de l'un de ses prédécesseurs, m'a écrit quelques temps après, en 1858. Voici un extrait de sa lettre :

« En examinant bien le mur de la chapelle de la Sainte Vierge, il est facile de voir que
« les pierres où étaient gravées les inscriptions susdites ont été enlevées et le mur enduit
« et recouvert d'une couche de plâtre. Ces pierres sont très probablement entrées, avec
« beaucoup d'autres tombes, dans le dallage de l'église, qui eut lieu en 1806, ainsi qu'il est
« facile de le voir par les pierres qui forment le dallage des nefs. Voici donc ce que j'ose
« vous proposer :

« S'il vous était agréable de voir revivre les inscriptions funéraires, qui sont d'une

(1) J'ai déjà relevé cette erreur du curé de Dampierre. La branche des Cugnac Dampierre ne s'est éteinte qu'en 1822.

(2) Pour Léonor, le père de l'écrivain.

« authenticité incontestable, vous seriez assez bon pour les faire graver, etc., et je les ferais
« placer sur le mur indiqué ci-dessus. Quant aux cercueils de plomb, j'ai lieu de croire qu'ils
« ont été pillés pendant la Révolution. La chose m'est certaine pour ceux qui étaient dans le
« caveau de la chapelle bâtie par M. Picard, dans lequel j'ai pénétré. J'ai moins de certi-
« tude pour ceux qui étaient dans le caveau de la chapelle des seigneurs de Cugnac, attendu
« que je n'y suis jamais entré ; pour le faire, il faudrait décarreler cette chapelle, etc.. »

Je n'ai pas donné suite à ces propositions.

J'ai retrouvé quelques actes notariés relatifs au baron de Dampierre ; ses dignités y sont mentionnées, mais rarement son titre de baron. Un seul, de 1607, où il se porte garant pour des dettes de son fils François de Boucart, le nomme comme baron de Dampierre. Sans doute qu'ayant fait ses exploits de guerre et ayant été fait chevalier du Saint-Esprit, sous le nom de seigneur de Dampierre, il était plus connu sous cette dénomination.

Un seul de ses actes contient sa signature. Il signe seulement : *de Cugnac*.

J'ai aussi trouvé dans le huitième registre du Bourbonnais, à la Cour des comptes, un hommage rendu à Paris par François 11^m du nom pour ses terres seigneuriales qui tiennent du comté de Gien.

Le baron de Dampierre, que le curé de son village décore du surnom du *grand Cugnac*, était, comme on le voit, par les différents documents que j'ai recueillis dans mes archives et dans les ouvrages qui parlent de ses nombreux services de guerre, un des guerriers célèbres de son temps, le « premier des maréchaux de camp ». A la mort d'Henri III, il avait lieu d'espérer qu'Henri IV, ayant reconquis son royaume, le récompenserait en lui donnant le titre de *maréchal de France*. La tradition de notre famille nous rapporte que c'est à l'occasion du mécontentement qu'il éprouva, en ne se voyant pas compris dans les promotions successives de maréchaux qui eurent lieu sous Henri IV qu'il adopta pour devise : *Ingratis servire nefas* qu'il avait fait, dit-on, graver sur la porte de son château. Cette devise se voit sur tous les portraits des Dampierre retrouvés au château de Veully en 1835 et offerts par Mme de Beauvoire au marquis de Cugnac de Fondelin, la branche de Veully s'étant éteinte dans la famille de Beauvoire. Si cette devise se trouve sur les portraits des Dampierre ancêtres du baron, c'est que, sans doute, elle y a été mise postérieurement.

Nous avons vu que François II, baron de Dampierre, s'était marié deux fois ; il eut de ces deux alliances sept enfants.

+ Du premier lit :

1^o VINCENT-HENRI DE CUGNAC, né le 24 mars 1577, mort le 7 juillet 1592 (1).

2^o FRANÇOIS DE CUGNAC, *marquis de Dampierre* (2), *seigneur de Boucard, Lepuy et de Gardefort, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, cornette de la compagnie des cheval-légers, conseiller du roi en ses conseils d'État et privé, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi ; lieutenant général au gouvernement de l'Orléanais*.

× La *Généalogie* de Lépine ne parle pas de ces trois dernières charges, mais les docu-

(1) Voir La Chesnaye des Bois, page 411, article Cugnac et article Dampierre.

(2) J'ai mis, ici, le titre de marquis, contrairement à plusieurs auteurs qui le donnent à son frère Antoine, mais on va voir que j'en donne des preuves incontestables.

ments que je vais donner ici, prouvent incontestablement que François de Cugnac, seigneur de Boucard, les a possédées. Il succéda à son père dans les deux premières, à la fin de 1615, et fut nommé à la troisième le 10 octobre 1616. C'est aussi en 1616 et dans le mois de janvier qu'il fut nommé marquis de Dampierre. Ainsi, l'on voit qu'il fut, dans ce temps-là, comblé des faveurs de la reine Marie de Médicis et du roi Louis XIII. Il ne profita pas longtemps de tous ces honneurs, car il mourut deux ans après, en 1618.

Ce fut en faveur de François de Cugnac, seigneur de Boucard, et non en faveur de son père, comme l'ont avancé quelques auteurs, ni en faveur de son frère Antoine, comme le prétend la *Généalogie* de Lépine que la baronnie de Dampierre fut érigée en marquisat. Les lettres patentes de cette érection ont été perdues. On aurait dû les retrouver dans les parlements, où elles ont été enregistrées, mais jusqu'à présent, je n'ai pu y parvenir.

Je vais donner, ici, les différents documents qui se rapportent à cette érection :

1° *La Chesnaye-des-Bois* — article *Dampierre* :

« Dampierre en Beauce. — Terre érigée en baronnie par lettres du 9 février 1598, régistrées le 7 mai suivant, en faveur de François de Cugnac 11° du nom, etc... Cette baronnie a été érigée depuis en marquisat par lettres de 1616, régistrées la même année aux parlements de Toulouse et de Dijon, en faveur de Antoine de Cugnac IV° du nom, etc., etc... »

2° *Chazots de Nantigny*, V° partie, page 9.

« *Dampierre*, érigée en marquisat par lettres de 1616, régistrées de la même année aux parlements de Toulouse et de Dijon, en faveur d'Antoine IV° de Cugnac. »

Dans le IV^{me} partie des *Tablettes de Nantigny*, page 99, il est dit que Dampierre fut érigé en marquisat en octobre 1649 pour François de l'Aubépine, frère du garde des sceaux et auteur d'un rameau allié aux Beauvilliers et aux ducs de Sully. Voilà donc encore un autre marquis de Dampierre ! Je ne sais où est ce marquisat.

La Chesnaye-des-Bois dit que le marquisat de Dampierre des Cugnac a été acquis en 1720 par Claude Feydeau, seigneur de Marville, conseiller d'État, d'une famille noble, originaire de la Marche.

3° *Dictionnaire des Gaules et la France*, par d'Expilly :

Renseignements pareils.

De plus, il résulte des registres de la paroisse de Dampierre, que nous avons cités, que François de Cugnac, seigneur de Boucard, était marquis avant le 29 janvier 1616, et que son frère Antoine n'a pris ce titre qu'après sa mort.

Enfin, on voit dans les lettres patentes qui nomment François, lieutenant général au gouvernement de l'Orléanais qu'il était marquis de Dampierre lors qu'il fut nommé à cette charge, le 10 octobre 1616.

Tous ces documents s'accordent parfaitement et d'après les trois ouvrages que je viens de citer, j'ai cherché ces lettres patentes à Dijon et à Toulouse. M. Garnier, archiviste à Dijon, m'a répondu, le 12 avril 1851 (voir aux archives d'Épannes) qu'il n'avait rien trouvé et il me conseillait de faire des recherches dans le parlement d'où dépendait la seigneurie de Dampierre. M. Baudoin, archiviste à Toulouse, m'a répondu, en 1857 (voir aux archives d'Épannes) que les archives du parlement ne contiennent pas les lettres patentes.

Depuis cette époque, je n'ai pas fait d'autres recherches. Il est cependant authentique que ces lettres ont existé, les registres de la paroisse de Dampierre et les lettres patentes de la nomination de François au gouvernement de l'Orléanais en donnent la preuve officielle.

Je vais, maintenant, donner copie des documents qui prouvent que François, seigneur de Boucard, fut conseiller du roi en ses conseils d'État et privé, lieutenant général au gouvernement de l'Orléanais, et capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi. Ces documents sont au nombre de deux.

1° Un acte de sa veuve, du 12 avril 1637, qui existe dans les archives du parlement de Dijon (voir aux archives d'Épannes, une lettre de M. Garnier, archiviste de Dijon, du 8 juin 1855). Voici un extrait de l'acte :

« Dénombrement donné par Hector Androz de Langeron, seigneur de la Michaudière, capitaine de la première compagnie d'Auvergne. Il est dit qu'il était acquéreur de la seigneurie d'Ogé en 1636, de dame Gabrielle du Ryau, veuve de messire François de Cugnac, chevalier, marquis de Dampierre, conseiller en ses conseils d'État et privé et lieutenant pour le roi au gouvernement d'Orléans, dame de Boucard, etc. Il est dit que la terre d'Ogé était une baronnie. »

2° Les lettres patentes de la nomination de François de Cugnac à la charge de lieutenant général au gouvernement de l'Orléanais.

J'en ai fait prendre une copie officielle dans les archives du département du Loiret.

« Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous ceux qui, ces présentes lettres verront, salut, savoir faisons que pour l'entière et parfaite cognoissance et confiance que nous avons en la personne de nostre amé et féal *François de Cugnac, marquis de Dampierre*, conseiller en nostre conseil d'Estat, cappitaine de cinquante hommes d'armes de nos ordonnances et cornette en nostre compagnie de chevaulx légers et de ses sens, suffisance, loyaulté, prudhommie, expérience, dilligence, fidélité et affection en nostre service. A iceluy pour ces causes et aultres bonnes considérations à ce nous mouvant et de l'advis de la reyné nostre très honorée dame et mère, avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes, signées de nostre main, l'estat et office de nostre conseiller et baillly de nostre ville et duché d'Orléans que naguère soullait tenir et exercer feu nostre aussy amé et féal Christophe de Harlay, chevalier comte de Beaumont, dernier paisible possesseur d'iceluy, vacant à présent par son décès.

« Pour le dict état et office avoir, tenir, posséder, en jouir et user par le dict marquis de Dampierre aux honneurs, auctorités, etc., tant qu'il nous plaira ; si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers, les gens tenant nostre court de parlement à Paris, qu'après qu'il leur sera apparu de bonne vie, mœurs, conversation et religion catholique, appostolique et romaine du dict marquis de Dampierre, et de lui pris et receu le serment en tel cas requis et accoustumé, ils le mettent et instituent, etc... Mandons en oultre à nos aussy amés et féaux conseillers les présidents trésoriers de France, etc... payer, bailler et délivrer comptant au dict marquis de Dampierre, les dicts gaiges et droicts audict estat et office appartenant etc... avecq quittance du dict marquis de Dampierre sur ce suffisante, etc... car tel est nostre plaisir, etc... »

« Donné à Paris le dixième jour d'octobre, l'an de grâce mil-six-cent-seize et de
« nostre règne le septième... Signé: Louis. — Et sur le reply, par le roy: de Loménie... et
« scellé; sur le dict reply est escrit: François de Cugnac, desnommé au blanc, a esté
« adjudiciairement receu en l'estat et office mentionné, fait le serment accoustumé à Paris,
« en parlement, le vingt deuxième jour de décembre, mil-six-cent-seize. Signé: Voisin. »

Pour copie conforme :

Le conseiller de préfecture, secrétaire général

Signature illisible.

Collationné.



Orléans, le 18 avril 1857.

L'archiviste.

Signé: DE VASSAL.

François de Cugnac avait commencé à servir le roi, étant encore très jeune, sous les ordres de son père. Il s'était distingué au siège d'Amiens en 1597 et y avait été blessé, comme on a pu le voir dans les lettres d'érection de Dampierre en baronnie. Il servait dans les cheveu-légers qui faisaient partie de la maison du roi, et le grade de cornette qu'il y occupait équivalait au grade d'officier supérieur dans l'armée.

Il assista au tournoi du carrousel de 1612, place Royale à Paris, qui fut donné lors du mariage de Louis XIII et dont Wulson de la Colombière, page 144, parle ainsi :

« M. de Bocard (1) représentait le vent du *Nort* ou du septentrion, autrement Boréas ;
« il portait pour sa devise : un ciel dont la moitié était couverte de nuages, et l'autre fort
« estoilée et deux vents au dessous du ciel qui soufflaient, avec ces mots : *comme il nous*
« *plait.* »

Mes archives contiennent beaucoup d'actes notariés passés par François de Boucard.

Il y est qualifié dès 1605 :

Gentilhomme ordinaire de la chambre du roi ; et cornette de la compagnie des cheveu-légers de Sa Majesté.

En 1607 :

Baron de Boucart.

En février et en juin 1609 :

Cornette de la compagnie des cheveu-légers de M. le Dauphin.

En août 1609, il est de nouveau qualifié dans les actes :

Cornette des cheveu-légers de Sa Majesté.

Voici le résumé d'un acte qui existe aux archives de Dijon et qui m'a été communiqué par M. Rossignol, archiviste de cette ville, dans une lettre du 8 juin 1855. (Voir aux archives d'Épannes.)

« Contrat d'affranchissement du 18 novembre 1605, par lequel haut et puissant seigneur
« Messire François de Cugnac, chevalier, seigneur de Boucard, Ogers, Gardefort et Beuf,
« gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, cornette des cheveu-légers de Sa Majesté,

(1) Il était, en effet, connu, du vivant de son père, sous le nom de Boucard et baron de Boucard.

« lui et sa femme, haute et puissance dame Gabrielle du Ryau, affranchissent tous les biens
« de honorable homme Claude Tessier, seigneur de Tilles, receveur de la baronnie d'Ogers. »

Les divers actes notariés dont j'ai parlé sont presque tous des emprunts faits par François de Cugnac-Boucart. On y voit qu'il avait des dettes de tout côté, qu'il ne payait pas ses fournisseurs, et même qu'il empruntait au valet de chambre de M. de Bassompierre. C'était la suite des grandes dépenses où l'entraînèrent les guerres du temps et le luxe de la cour. Enfin, on est tenté de l'accuser de la ruine de sa maison. Il mourut jeune, en 1618, trois ans après la mort de son père.

+ Il avait épousé Gabrielle Popillon du Ryau, fille d'André Popillon, seigneur du Ryau, baron d'Oye, seigneur du Châtel et de Montagne, et d'Anne Le-Loup-de Beauvoir, sa belle-mère.

× On a vu, dans les documents cités précédemment, qu'elle quitta le château de Dampierre, peu d'années après la mort de son mari, et qu'elle vivait encore en 1636. Ils eurent pour enfants :

+ A. Un fils mort jeune.

B. Françoise Anne de Cugnac, dame de Boucard, femme, en 1632, d'Edme de la Châtre, comte de Nancay, colonel général des Suisses et Grisons, et grand-maître de la garde-robe, mort le 3 septembre 1645.

De ce mariage naquit Louise-Antoinette de la Châtre, dame du palais de la reine, mariée, en 1653, à Louis de Crévant d'Humières, IV^{me} du nom, duc d'Humières, chevalier des ordres du roi, et maréchal de France (1).

× On voit que Françoise de Cugnac contracta une illustre alliance. Elle était, certainement, en rapport avec la haute position que son père et son grand-père avaient occupée à la cour, mais elle ne s'accorde pas avec la ruine de sa famille que semble indiquer la saisie judiciaire du marquisat de Dampierre, en 1627.

Il est souvent parlé d'Edme de la Châtre dans les mémoires du temps, et, Ninon de Lenclos, sa maîtresse, lui a fait une célébrité populaire, par ce bon mot qui est passé en proverbe : « Ah ! le bon billet qu'a la Châtre ! » On sait que le comte de la Châtre, la quittant pour le service du roi, qui l'envoyait en Angleterre, lui fit signer un billet où elle s'engageait à lui être fidèle. Elle ne tarda pas, cependant, à recevoir les hommages d'un autre gentil-homme, et c'est dans un moment d'épanchement avec son nouvel amant, qu'elle s'écria : « Ah ! le bon billet, etc... »

Voici quelques citations qui se rapportent à Edme de la Châtre. Son père était bailli et capitaine du château de Gien ; ce fut sans doute l'occasion de son mariage avec Françoise de Cugnac-Dampierre.

On lit dans la notice de M. Petitot, laquelle précède les *Mémoires* de la Châtre :

« Il (Edme de la Châtre) épousa Françoise de Cugnac, fille unique du marquis de Dampierre, qui, malgré sa vertu et son mérite, ne parvint pas à le fixer. — Peu d'années

(1) × On lit dans le livre intitulé : *Le maréchal d'Humières et le camp de Compiègne* (1648-1694), par M. de Magnienville : « La maréchale d'Humières était fille d'Edme de la Châtre, l'auteur des *Mémoires sur la minorité de Louis XIV*, et de Françoise de Cugnac. Elle mourut à Paris, le 2 décembre 1723, dans sa 88^e année. Elle est peinte sous le nom de Caliste dans la galerie des portraits de Mlle de Montpensier (*Mémoires de d'Artagnan*, tome III, page 562). Cet ouvrage de M. de Magnienville contient un superbe portrait de la maréchale d'Humières.

« après son mariage, il s'établit à la cour en achetant du marquis de Rambouillet la charge de grand-maître de la garde-robe qu'il paya plus de cent mille écus. »

(*Mémoires de la Châtre*, page 245. Collection Petitot.)

« En ce temps là, ma femme (Françoise de Cugnac) étant arrivée à Paris, « alla voir Mme la Princesse avec qui la dévotion lui avait donné quelque intrigue « et quelque familiarité. Elle eut avec elle une longue conversation, où elle « déclama furieusement contre moi, faisant paraître pourtant, à la fin de son discours, « qu'elle voulait me voir. — Elle mena ensuite ma femme aux Carmélites où elle « et Mme d'Aiguillon la présentèrent à la reine et tâchèrent de l'adoucir pour moi ; « mais elles la trouvèrent trop obstinée à me perdre, et déjà, disait-elle, engagée de parole « avec M. de Bassompierre.

« Mme d'Aiguillon la mena, le soir, chez le Cardinal, qui lui dit la même chose et « l'assura que si elle fut venue trois semaines plus tôt, il y aurait eu lieu de me sauver. »

oir ans ces memes *emoires*, p. 24 , 249, 251, idem p. 252.

« Il (le maréchal de Bassompierre) fit faire trois sommations à ma femme de recevoir son « argent. »

Idem, p. 253. « Toutes ces raisons jointes à la considération d'une femme grosse et de « trois enfants, que je pourrais rendre misérables par ma mort, me firent enfin céder. — Et « lui (M. de Brienne) me promit de la part de la reine tout ce qu'il m'avait proposé (les « brevets de chevalier du Saint-Esprit, de maréchal de camp, etc.) le jour où il me demanda « ma démission. »

Je me suis demandé si ces sommes, énormes pour le temps, qu'Edme de la Châtre paya pour acheter ses charges à la cour ne contribuèrent pas à la perte du marquisat de Dampierre. Le père de Françoise était mort en 1618, mais sa fille avait-elle hérité du marquisat? On verra plus loin que c'est sur Antoine, oncle de Françoise, que le domaine de Dampierre fut saisi en 1627, et c'est en 1635 que la Châtre acheta cette charge de grand-maître de la garde-robe. Il s'était marié en 1632 et, à cette époque, la saisie judiciaire avait eu lieu. Il n'y a donc pas lieu d'en rendre la Châtre responsable, et le coupable fut plutôt Antoine de Cugnac le frondeur.

Le comte de Bussy-Rabutin parle ainsi du comte de la Châtre dans ses *Mémoires*, tome I, page 109 :

« *Edme de la Châtre, mon cousin germain par sa femme*, revint aussi, en même temps, « de l'armée fort malade, dont il mourut entre mes bras à Philisbourg, le 3 septembre 1645 (1). « Ce fut grand dommage, car c'était un gentilhomme de courage et d'esprit.

« Il avait été maître de la garde-robe sous le nom du comte de Nancé du vivant du roi « Louis XIII et colonel des Suisses, sous le nom de la Châtre, dans la régence d'Anne « d'Autriche ; mais s'étant mis dans une cabale de gens qu'on appelait : *Les Importants* « dont le duc de Beaufort était le chef et cela, contre la faveur naissante du cardinal de

(1) Voici la filiation de cette parenté :

François de Cugnac, baron de Dampierre, le cordon bleu.

François de Cugnac, Seigneur de Boucard.

Diane de Cugnac, épouse de Léonor de Rabutin.

Françoise de Cugnac, épouse d'Edme de la Châtre.

Roger, comte de Bussi Rabutin.

« Mazarin et celui-ci étant devenu le patron, il fit arrêter le duc de Beaufort et destituer la
« Châtre de sa charge de colonel général des Suisses que le maréchal de Bassompierre lui
« remboursa. La Châtre, au désespoir de sa disgrâce, fit cette campagne comme volontaire
« auprès du duc d'Enghien, fut pris à la bataille de Northingue et, n'étant pas connu,
« sortit de prison en payant la rançon d'un cheveu-léger ; mais il ne jouit pas longtemps
« après de sa liberté. »

On a vu plus haut que la fille du comte de la Châtre et de Françoise-Anne de Cugnac
épousa Louis d'Humières IV^{me} du nom et devint ainsi maréchale et duchesse d'Humières.
Le duc d'Humières fut fait maréchal en 1668 et mourut en 1694.

« Note. — Il était fils d'H. de la Chastre et de Marie de la Guesle, il a laissé des
« mémoires. »

La maréchale d'Humières est citée dans le livre intitulé : *Le maréchal d'Humières et le
camp de Compiègne (1648-1694)* par M. de Magnienville.

« La maréchale d'Humières était fille d'Edme de la Châtre, l'auteur des *Mémoires sur la
« minorité de Louis XIV*, et de Françoise de Cugnac. Elle mourut à Paris le
« 2 décembre 1723, dans sa quatre-vingt-huitième année. Elle est peinte sous le nom de
« Caliste dans la galerie des portraits de Mlle de Montpensier. (Voir aux *Mémoires* de
« d'Artagnan, tome III, p. 562.)

Cet ouvrage de M. de Magnienville contient un superbe portrait de la maréchale
d'Humières.

Bussy en parle dans ses Mémoires, tome II, page 3 :

« Pendant notre séjour à Amiens, Humières, qui avait épousé *Marie-Anne-Thérèse
« de la Chastre, fille de Françoise de Cugnac, ma cousine germaine*, et qui, d'ailleurs,
« était fort de mes amis, me proposa de me raccommoier avec le maréchal de Turenne,
« auprès duquel il était fort bien. »

« Note. — Louis de Crévant, marquis d'Humières, maréchal en 1668, mort
« en 1694. »

Cette citation s'accorde avec l'anecdote suivante que l'on trouve dans les *Lettres de
la marquise de Sévigné* et dans le *Journal manuscrit de Dangeau*.

La maréchale d'Humières était très jolie et très attrayante. Mme de Sévigné parle plu-
sieurs fois de ses grâces et de son esprit qui avaient fait une vive impression sur Turenne.
Ce fut lui qui sollicita le bâton de maréchal pour M. d'Humières. Ce fut à cette occasion que
le chevalier de Gramont répondit à Louis XIV qui lui demandait, le jour même de cette
nomination, s'il savait qui il venait de nommer maréchal : *Oui, Sire, c'est Mme d'Humières.*

Volume 11^e, page 517, édition Montmerqué.

Lettre 1208, de *M. de Coulange à Mme de Sévigné* :

« L'évangile du jour est la mort du *maréchal d'Humières* qui mourut hier à
« Versailles (1). La maison d'Humières, au surplus, est ruinée de fond en comble ; il n'y eut
« jamais une telle déroute. La maréchale (2) n'aura point de pain, au pied de la lettre... La

« (1) Note de l'éditeur. Le maréchal d'Humières mourut assez brusquement à Versailles. Il regretta amère-
« ment de n'avoir jamais pensé à son salut ni à sa santé, il pouvait ajouter à ses affaires et mourut très chrétien-
« nement. (Saint Simon, tome X, page 71.)

« (2) Note de l'auteur, Louise-Antoinette Thérèse de la Chastre.

« maréchale qui vint hier débarquer chez sa fille d'Isenghien (1) se retire aujourd'hui
« chez les Filles de la Croix, dans le faubourg Saint-Antoine, etc.

« A Grignan, le 9 septembre 1694...

« *Le maréchal d'Humières*, le plus aimable, le plus aimé de tous les courtisans. Il a dit à
« M. le curé de Versailles : Monsieur, vous voyez un homme qui s'en va mourir dans quatre
« heures, et qui n'a jamais pensé ni à son salut, ni à ses affaires. Il disait bien vrai et cette
« vérité est digne de beaucoup de réflexions, etc... »

Nous avons vu en continuant cette descendance, que la fille de la maréchale d'Humières,
Marie-Thérèse de Crévant d'Humières, épousa Jean de Gand, dit Villain, prince d'Isenghien.
On peut citer, à ce sujet, dans le troisième volume des *Correspondances de Bussy-Rabutin*,
p. 213, le passage suivant :

« La maréchale d'Humières à Bussy, à Lille, 8 février 1677.

« M. le *maréchal d'Humières et moi* ne voulons pas achever le mariage de notre fille
« aînée (2) sans vous demander votre agrément, etc... C'est M. le prince d'Isenghien,
« homme de très bonne maison, qui a beaucoup de bien qui le regarde, et auquel le roi
« donne les honneurs du Louvre. »

Je citerai encore le passage suivant, où l'on retrouve les noms d'Humières et d'Isenghien.

Volume III des *Correspondances de Bussy-Rabutin*, pages 244 et 245 ; le marquis de
Bussy à Bussy.

« Au camp d'Abingem, ce 12 avril 1677. »

— C'est au sujet de la bataille de Cassel, gagnée par *Monsieur*, frère du roi Louis XIV,
qui commandait l'armée avec les maréchaux d'Humières et de Luxembourg sur le prince
d'Orange qui voulait faire lever le siège de Saint-Omer.

« Nous rompîmes cet escadron l'épée à la main ; M. d'Isenghien eut là son cheval
« tué. Je ne quittai point les Écossais, et je ne sais ce que devint le *maréchal d'Humières*.
« Nous rencontrâmes un autre escadron frais qui, nous trouvant en désordre, nous renversa.
« La Grange (3) fut tué là, et Gordes pris. Si je ne fus ni l'un ni l'autre, ce fut Dieu seul qui
« me sauva. »

M. d'Isenghien était, je suppose, le gendre du maréchal d'Humières. Cette bataille avait
lieu deux mois après son mariage.

La maison des Villain-de-Gand existe encore. Elle est connue sous le nom de Villain-
Quatorze, surnom que le roi Louis XIV donna à Louis Villain de Gand sur sa demande,
comme récompense de ses services.

On voit que les enfants que le baron de Dampierre eut de son premier mariage ne
laissèrent pas de postérité masculine ; mais il eut de son second mariage cinq enfants :

« (1) Marie-Thérèse de Crévant d'Humières, femme de Jean-Alphonse de Gand, prince d'Isenghien. »

Volume XI, page 322. Lettre de *Mme de Sévigné* à *M. de Coulanges* qui était alors à Ancy-le-Franc, chez Mme de Louvois.

(2) Note de l'auteur. Marie-Thérèse de Crévant d'Humières, mariée le 10 février 1677 à Jean-Alphonse de
« Gand, dit Villain prince d'Isenghien et de Mosmines, comte du Saint-Empire, mort en 1687.

(3) Note de l'auteur. Le marquis de La Grange, guidon des Gendarmes écossais, fils du président Lelièvre.

+ 1° ANTOINE dont l'article suit ;

2° PAUL DE CUGNAC, *chevalier de Saint-Jean de Jérusalem*, mort à onze ans, l'an 1612.

3° MARIE-DIANE DE CUGNAC, mariée le 12 novembre 1609, à Léonor de Rabutin, comte de Bussy et d'Épiry, lieutenant-général au gouvernement de Nivernais et colonel d'un régiment d'infanterie, père du célèbre Bussy Rabutin qui s'est rendu illustre par sa valeur et ses écrits. Elle mourut veuve en 1650.

× Diane de Cugnac est citée plusieurs fois dans les *Mémoires de Roger de Rabutin, comte de Bussy*, son fils.

1° Tome 1^{er}, page 1 de la notice.

« Note. Léonor de Rabutin, chevalier, comte de Bussy, baron d'Épiry, lieutenant-général au gouvernement de Nivernais et colonel d'un régiment d'infanterie mort en 1645.

« Il avait épousé en 1608, *Diane de Cugnac* dont il eut :

« FRANÇOIS, capitaine d'une compagnie d'infanterie, mort en Italie à quinze ans.

« HUGUES, mort jeune.

« ROGER (1).

« CÉSAR, mort à quatorze ans.

« GUY, mort à vingt-sept ans. »

Même volume, page 85. — Il raconte que sa mère va solliciter le cardinal de Richelieu de le faire sortir de la Bastille.

Idem, page 198. — Sa mère cherche à le marier avec Gabrielle de Longueval, fille de Manicamp, depuis maréchale et duchesse d'Estrée, etc. — Elle le marie avec Mlle de Rouville. Il avait épousé en premières noces Gabrielle de Toulougeon, petite-fille de Sainte Chantal.

Bussy-Rabutin eut de ce mariage trois filles : l'aînée, Diane, se fit religieuse. Ainsi, elle se nommait Diane, comme sa grand'mère Diane de Cugnac, à qui elle avait été confiée. A la mort de cette dame arrivée en 1650, quand l'enfant n'avait que sept ans, on s'était décidé à la placer à la Visitation de Paris, où se fit son éducation. Elle devint l'une des supérieures les plus distinguées de cet ordre qu'avait fondé sa grand'mère. Mme de Sévigné qui est sa cousine, en parle souvent dans ses lettres, où elle est désignée sous le nom de petite sœur Sainte-Marie. Elle mourut en 1700. (Voir pour ces détails : *La vie des filles de Sainte Chantal*, page 486, etc.)

Diane de Cugnac est encore nommée dans les *Mémoires de Bussy*, p. 204.

« *Ma mère, Diane de Cugnac, fille de François de Cugnac, marquis de Dampierre*, « chevalier des ordres du roi, mourut à Bussy. »

Il est intéressant de rappeler que la terre de Chaseu ou Chaseul, d'où sont datées tant de lettres de Bussy-Rabutin venait de sa mère, à laquelle elle appartenait, comme on le voit, par une reprise de fief du 29 mars 1647. Elle y est dite veuve d'Éléonor de Rabutin, comte de Bussy-le-Grand, lieutenant-général pour le roi, au gouvernement de Nivernais, seigneur de Forlans (pour Forléans).

Cette pièce existe aux archives de Dijon, et le résumé que j'en donne ici m'a été com-

(1) L'auteur des *Mémoires*.

muniqué par M. Rossignol, archiviste à Dijon. (Voir aux archives d'Épanges, sa lettre du 8 juin 1855.)

Le portrait de Diane de Cugnac existe au château de Bussy-le-Grand, près de Dijon. Voici des extraits de la notice historique et descriptive sur le château de Bussy-Rabutin, publiée par le comte de Sarcus, propriétaire actuel, vers 1840.

D'abord, page 105, c'est la suite de la description de la Tour dorée, belle pièce circulaire dans la Tour de l'ouest, percée de quatre croisées, richement dorée et décorée ;

« *Plafond*..... Ces quatre compartiments alternent avec quatre autres compartiments « semblables qui représentent des alliances avec la maison de Rabutin, sous l'emblème, ce « me semble, des quatre saisons ;

« 1° Une femme assise près d'un riche vase de fleurs, soutient un écusson aux armes de « Toulangeon, etc.

« 2° Une femme assise entre une corbeille de fruits d'été, etc... tient un écusson aux « armes de Rouville.

« 3° Un vieillard assis près d'un brasier, etc., tient un écusson aux armes de Damas.

« 4° Une femme assise, tenant un écusson aux armes de *Cugnac* (gironné d'argent et « de gueules), surmonté de la couronne de marquis et richement entouré, que lui aide à « soutenir un génie. Deux petits amours tiennent des grappes de raisin. »

Toulangeon et Rouville sont les noms des deux femmes de Bussy, Damas, celui de sa grand'mère paternelle, de Cugnac celui de sa mère.

On lit plus loin, page 129 :

« *Portraits de la galerie* : » Cette galerie contient les portraits des rois de France et « des grands personnages du temps. Bussy dit dans ses lettres que c'est là où ses filles « apprennent l'histoire de France. »

Un portrait de Léonor de Rabutin avec cette inscription :

« Léonor de Rabutin, comte de Bussy, mestre de camp d'infanterie et lieutenant pour « le roi en Nivernais, homme de mérite, mais malheureux, fils de François de Rabutin et « d'Hélie de Damas. »

Un portrait de Diane de Cugnac avec cette inscription :

« *Diane de Cugnac, fille de François de Cugnac et d'Anne Le-Loup de Beauvoir et « femme de Léonor de Rabutin.* »

Page 130, suite des portraits :

Portrait d'Anne de Beauvoir avec cette inscription :

« *Anne de Beauvoir-le-Loup, femme en secondes noces de François de Cugnac, marquis « de Dampierre.* »

Portrait de Guy de Rabutin avec cette inscription :

« *Guy Léonor de Rabutin, fils de Léonor de Rabutin et de Diane de Cugnac, mort sans « avoir été marié.* »

Le château de Bussy-le-Grand a conservé sa physionomie ancienne, au dedans comme au dehors ; il a échappé au vandalisme des révolutionnaires de 1793. Ils s'y présentèrent cependant, dans ce temps-là, pour le dévaster. On leur jeta en pâture un superbe portrait de Louis XIV qu'ils brûlèrent au milieu de la cour. Calmés et satisfaits par cet acte de barbarie, ils se retirèrent sans toucher à la belle galerie du château qui fait encore l'admiration

de tous les visiteurs. Ce château appartient aujourd'hui à Félix-Marie, comte de Sarcus, ancien officier de cavalerie, écrivain politique et royaliste.

Diane de Cugnac est aussi nommée dans les lettres de Mme de Sévigné publiées par M. de Monmerqué.

« Premier Volume. *Notice sur Mme de Sévigné*, page 126 : Dans sa retraite, Bussy com-
« posa ses *Mémoires*; l'arbre généalogique des Bussy-Rabutin fut l'objet de son étude chérie.
« Il en suivit les branches avec persévérance, et surtout, il en élagua quelques-unes de bâtardes
« avec le plus grand scrupule. Il cite comme un exemple de la délicatesse qu'on doit avoir
« en pareille rencontre, un trait de sa mère (*Diane de Cugnac*) pour lequel le lecteur ne par-
« tagera sûrement pas son admiration. Hugues de Rabutin, nommé grand prieur de Malte
« en 1645, avait eu des enfants naturels, l'un d'eux s'appelait Guy. Le Guy dont je viens de
« parler, dit Bussy, ayant signé Guy de Rabutin, dans une lettre qu'on apporta à sa mère,
« elle lui fit avaler sa lettre, et depuis, il n'y retourna plus. »

On a vu, page 37, que Diane de Cugnac était cousine germaine de Sainte Chantal et grande tante de Mme de Sévigné.

Après Diane de Cugnac, comtesse de Bussy, il me reste encore à mentionner deux enfants du second mariage du baron de Dampierre :

Le sixième qui fut :

+ CHARLOTTE DE CUGNAC, morte jeune en 1608, étant religieuse à l'abbaye de Saint-Laurent de Bourges.

Et le septième : AIMÉE DE CUGNAC, mariée en 1638, à Claude de Pathay, baron de Cléreau, en Beauce.

XIII. **Antoine de Cugnac**, *IV^{me} du nom, marquis de Dampierre, baron d'Huisseau et d'Hérouville, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, maréchal de ses camps et armées* (1) *conseiller d'État*, etc., en faveur de qui la baronnie de Dampierre fut érigée en marquisat par lettres de l'an 1616, enregistrées bientôt après (2), fut pourvu, la même année, de la charge de lieutenant-général au gouvernement de l'Orléanais (3) et mourut en 1666. Il avait épousé, en 1629, Madeleine du Tixier, dame de Bris près Baille en Hurepoix, et de Maisons en Beauce, fille d'Amar, seigneur de Bris, et de Françoise Huraut de Marais.

× Antoine IV^{me} du nom ne fut point le premier marquis de Dampierre, comme le prouvent :

1° Les lettres patentes qui nomment François, seigneur de Boucard, son frère, lieutenant-général au gouvernement de l'Orléanais, avec le titre de marquis (voir page 185).

2° Les registres de la paroisse de Dampierre (voir pages 181, 182, 183).

3° Les archives de Dijon. Il est donc prouvé que ce n'est pas Antoine, mais François, son frère aîné, qui fut le premier marquis de Dampierre et qu'Antoine n'eut ce titre qu'en 1618, après la mort de François qui n'avait laissé qu'une fille.

Antoine IV^{me} du nom ne fut point lieutenant-général au gouvernement de l'Orléanais c'est son frère François, puisque nous avons les lettres patentes de sa nomination.

(1) C'est une erreur de l'abbé de Lépine, comme on le verra plus bas.

(2) Nous avons déjà dit que c'était une erreur, et que son frère François fut le premier marquis de Dampierre.

(3) Autre erreur de l'abbé de Lépine.

Enfin, je n'ai pu trouver la preuve qu'il a été conseiller d'État et maréchal de camp. S'il avait eu ce dernier grade, il serait inscrit dans la *Chronologie militaire* de Pinarl, et cet auteur ne parle point de lui.

J'ai plusieurs actes notariés et plusieurs actes de foi et hommage au nom d'Antoine IV^{me}. Il y est qualifié, en 1609, de marquis et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, seulement ; et, en 1623 et 1624, il n'est qualifié que du titre de marquis.

Ainsi, l'on voit qu'Antoine n'eut point les charges de conseiller et de gouverneur de l'Orléanais, ni le grade de maréchal de camp ; du moins, je n'ai pu en avoir la preuve et je ne sais où l'abbé de Lépine a trouvé ces renseignements.

Antoine prit une part considérable à la guerre de la Fronde, et c'est bien une raison de croire qu'il ne fut pas comblé des faveurs de la cour.

Le cardinal de Retz, dans ses *Mémoires*, le cite comme un des principaux frondeurs. On y lit en effet, page 312 :

« Le 18 janvier 1649, je fus reçu au parlement, et nous signâmes, chez M. de Bouillon, « un engagement que les principales personnes prirent ensemble. En voici les noms : « MM. de Beaufort, de Bouillon, de la Mothe, de Noirmoutiers, de Vitry, de Brissac, « de Maure, de Matha, de *Cognac* (1), de Barrière, de Sillery, de la Rochefoucaud, de Laigues, « de Sévigné, de Luynes, de Béthune, de Chaumont, de Saint-Germain, d'Apchon et de « Fiesque. »

On y lit encore, tome II, page 43 :

« L'amnistie fut accordée et on y comprit expressément M. le prince de Conti, « Messieurs de Longueville, de Beaufort, d'Elboeuf, d'Harcourt, de Rieux, de Lillebonne, « de Bouillon, de Turenne, de Brissac, de Duras, de Matignon, de Beuvron, de Noirmoutiers, « de Sévigné, de la Trémouille, de la Rochefoucaud, de Retz, d'Estissac, de Montrésor, de « Matha, de Saint-Germain, d'Apchon, de Sauveboeuf, de Saint-Ibal, de Lauretat, de « Laigues, de Chavagnac, de Chaumont, de Caumesnil, de *Cognac*, de Crécy, d'Allicy et « de Barrière. »

C'est, sans doute, Antoine, qui est aussi nommé dans l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre, par Guizot* ; il s'agit des projets d'alliance entre la France et l'Angleterre, entre Cromwell d'une part, Louis XIV et Mazarin de l'autre, et des projets de la Fronde formés à l'encontre de ceux-ci :

« Quelques mois auparavant, au moment même où Mazarin entamait ces négociations, « le prince de Condé et les Frondeurs de Bordeaux avaient aussi envoyé à Londres deux « agents, MM. Barrière et de *Cognac*, chargés de solliciter l'appui de la république et d'offrir « en retour le libre commerce avec la Guyenne, certaines faveurs pour les protestants fran- « çais et même la cession de l'île d'Oleron. »

On lit encore plus bas :

« Les agents du Prince, Barrière et *Cognac*, ainsi que les députés de Bordeaux, étaient « toujours à Londres, s'efforçant d'obtenir pour la Fronde l'appui du Protecteur, comme « naguère celui du parlement. »

Il est aussi cité dans l'*Histoire de Mme de Longueville*, par Victor Cousin, p. 277, 282, 287.

(1) Antoine de Cognac, marquis de Dampierre... Note de l'auteur.

« Le prince de Condé s'était empressé d'envoyer à Londres deux agents: le *marquis de Cugnac* et M. de Barrière. »

« La ville de Bordeaux envoya en Angleterre trois agents. Ils devaient s'entendre avec le *marquis de Cugnac* et M. de Barrière, auquel on donne le titre de résident du prince de Condé et qui était en même temps maréchal des camps et armées du roy. »

« Nous inclinons à croire que l'Angleterre n'a pas pris au sérieux les négociations commencées par *Cugnac* et Barrière et poursuivies par les députés de Bordeaux. »

Un acte notarié de 1627, qui est dans mes archives d'Épannes, dit qu'Antoine de Cugnac, frère de François de Cugnac de Boucard, était héritier de son père sous bénéfice d'inventaire. Le manuscrit du curé de Dampierre dit, en effet, que la terre de Dampierre fut saisie judiciairement en 1627. Il est donc probable que le baron de Dampierre eut la douleur de prévoir, avant sa mort, la ruine de sa maison, à laquelle il avait ajouté tant de gloire et de voir dissiper ce trésor, dont parle Sainte-Foy, qu'il avait amassé l'épée à la main, dans les combats.

J'ai dit que François de Cugnac de Boucard fut le coupable dissipateur, mais, cependant, je me demande si le baron de Dampierre, par le grand état de maison qu'il tenait à Dampierre et à la cour, et Antoine, par les dépenses où l'entraînèrent les conspirations du temps, où il fut mêlé, sans doute, comme nous le trouvons plus tard dans les guerres de la Fronde, ne contribuèrent pas aussi à la perte de ce beau marquisat de Dampierre. Enfin, quoiqu'il en soit, cette baronnie de 1598, devenue marquisat en 1616, n'appartenait plus aux Cugnac en 1627.

C'est ainsi que la noblesse française, affaiblie par la politique royale, depuis Louis XI, jusqu'à Richelieu, et ruinée par celle de Louis XIV, se trouva sans force, à la révolution de 1789, pour soutenir la monarchie.

En Angleterre, où les titres de la noblesse étaient établis sur des terres inaliénables, on vit l'aristocratie résister aux révolutions qui éclatèrent cent cinquante ans avant la nôtre, et faire de ce peuple si libéral la nation la plus prospère et la plus solidement constituée de toutes les nations de l'Europe. En France, on voit ce marquisat de Dampierre, récompense royale acquise par d'éclatants services de guerre rendus à nos rois pendant des siècles, enlevé à ses titulaires après trente ans de possession. Quelle considération pouvait conserver une noblesse ainsi traitée. Obligée, pour soutenir des guerres continuelles qu'elle faisait à ses frais, de vendre ses baronnies et ses marquisats à des financiers qui en prenaient impunément les noms illustrés au prix de son sang, quelle puissance pouvait-elle conserver en France?.....

Pendant ce temps-là, les rois augmentaient le pouvoir des communes en les dotant d'importants privilèges, et firent si bien, en affaiblissant leur noblesse et en fortifiant la bourgeoisie et le peuple, qu'au jour de la révolution, ils ne trouvèrent plus que défenseurs sans force et sans puissance. La noblesse n'avait plus pour arme que sa loyauté et son dévouement. Elle ne put que verser son sang, sans pouvoir sauver ni le roi, ni la France.

Les portraits de François de Cugnac de Boucard et d'Antoine IV^{me} du nom n'existent pas dans la galerie de Fondelin. Mais, au château d'Huisseau, il y avait, au milieu des portraits mutilés de la famille, deux portraits dont le costume indiquait des personnages de cette époque: Louis XIII et commencement de Louis XIV. Il faut rappeler que tous les portraits du château d'Huisseau étaient sans nom, les noms ayant été coupés sur les toiles pendant

la révolution. Ces portraits n'avaient été reconnus que par la confrontation que j'en avais faite avec ceux de Fondelin en 1858. Ces deux portraits susdits n'y étant pas, je n'avais donc pu leur appliquer leurs noms (1).

Cependant, nous savions que c'étaient des Cugnac-Dampierre, et c'est après de longues et sérieuses recherches que le vicomte Henri de Cugnac, le marquis de Bizemont d'Huisseau, mon père et moi, nous tombâmes d'accord pour les reconnaître pour les fils du Cordon bleu. Je les ai fait copier au château d'Huisseau, et ils sont dans la galerie du château d'Epannes.

Le portrait de Madeleine du Tixier, marquise de Dampierre, est à Fondelin et à Huisseau.

L'inscription en est : *Magdeleine du Tixier, dame de Brye, marquise de Dampierre, morte en 1659*. Elle est parée de superbes colliers de perles qu'on retrouve dans les portraits des dames de Cugnac-Dampierre, à peu près à chaque génération ; il est donc à présumer que c'étaient des bijoux de famille.

Madeleine du Tixier est citée dans la *Vie des Femmes pieuses de France*.

Le vicomte Henri de Cugnac a lu, il ne sait plus où, que notre famille; ou plutôt un membre de notre famille, avait porté la devise : « Il grandit malgré ses blessures », qui était placée au-dessous d'un chêne dont plusieurs branches étaient brisées. Je suppose que c'est Antoine IV^{me} du nom qui la prit après la perte du marquisat de Dampierre.

Antoine de Cugnac et Madeleine du Tixier eurent six enfants :

- + 1° PAUL DE CUGNAC, mort jeune ;
- 2° FRANÇOIS qui suit ;
- 3° ANNE DE CUGNAC épousa : 1° Michel de Champrond (2), conseiller au parlement, et 2° Louis Le Cordier, marquis du Tronc, capitaine au régiment des gardes. Elle mourut en 1660, laissant de son second mariage : N. Le Cordier, marquis du Tronc, lieutenant-général des armées du roi ;
- 4° ÉLISABETH DE CUGNAC, religieuse de la Madeleine à Orléans ;
- 5° MARIE DE CUGNAC, femme de Jean-Louis, comte de Béon-Luxembourg (3) dont elle n'eut qu'un fils mort sans enfants d'Anne Dorothee du Hautoy, son épouse ;
- 6° N. DE CUGNAC, religieuse à Menneton-sur-Cher.

XIV. François de Cugnac, III^{me} du nom, marquis de Dampierre, baron d'Huisseau, etc., mort le 21 septembre 1680, avait épousé, au mois de juillet 1664, Anne de Cugnac, dame de Richerville, fille de Gabriel de Cugnac, seigneur de Richerville et de Breau Saint-Lubin, en Beauce, et de Marie de Nérail. Elle fut élue tutrice de ses enfants le 7 juin 1691 et vivait encore en 1693.

(1) Ces deux portraits sont maintenant aussi dans la galerie de Fondelin.

(2) Note du vicomte Henri de Cugnac : Michel Champrond était neveu de Madeleine Champrond, femme, en 1612, de Philippe de la Trémouille, comte d'Olonne et Marquis de Royau, sénéchal du Poitou, et fille de Michel Champrond, seigneur de Hanches.

(3) Jean Louis, comte de Béon-Luxembourg, avait pour aïeule maternelle Louise de Luxembourg, de l'ancienne maison de ce nom, l'une des plus illustres et des plus puissantes de l'Europe, laquelle a donné quatre empereurs à l'Allemagne, 3 rois de Bohême et de Hongrie, 6 reines dont une impératrice d'Occident et plusieurs princesses qui ont illustré les maisons auxquelles elles se sont alliées.

× François III^{me} du nom, marquis de Dampierre, nous est connu par un portrait qui est au château de Fondelin et dont l'inscription est : *François IV^{me} du nom, marquis de Dampierre, mort en 1680.*

Il y a François IV^{me}, parce que l'on a compté François de Cugnac de Boucard, comme François II^{me} du nom. Il ne peut y avoir de doute, puisqu'il y a la date de sa mort.

Sa femme est connue par deux portraits pareils qui sont à Fondelin et à Huisseau. L'inscription est :

Dame Ayne de Cugnac, dame de Richerville, marquise de Dampierre, décédée le 1^{er} septembre 1720.

François et Anne de Cugnac eurent pour enfants :

+ 1^o FRANÇOIS qui suit ;

2^o et 3^o FRANÇOIS ET JOSEPH DE CUGNAC morts jeunes ;

4^o ALEXANDRE FRANÇOIS DE CUGNAC, *chevalier de Dampierre, cornette dans un régiment* en 1693, puis *capitaine de cavalerie*, mort en Italie en 1702 ;

5^o FRANÇOIS DE CUGNAC, *chevalier de Malte, sous-lieutenant des gendarmes de Berri, mestre du camp de cavalerie, brigadier des armées du roi*, le 1^{er} février 1719, *grand bailli (1) honoraire de l'ordre de Malte*, et *premier écuyer de S. A. S. Monseigneur le Duc*, mourut à Paris, à l'hôtel de Condé, le 10 mai 1729, âgé de 52 ans (2).

× *Le duc de Saint Simon* dans ses *Mémoires* parle de François de Cugnac, tome XIII, page 234. Il vient de raconter la mort de Louis XIV :

« Le même jour, le corps du feu roi fut porté à Saint-Denis, etc. . . M. le Duc, au lieu de « M. le duc d'Orléans, qui n'était pas payé pour en prendre la fatigue, mena le convoi. Il « fit monter dans les carrosses du roi, où il était, *le chevalier de Dampierre*, ce qui surprit « étrangement. Je ne m'arrêterai pas à cette entreprise qui ne fut que de légères prémices « de toutes celles qui se succédèrent bientôt les unes aux autres. *Dampierre* qui était *Cugnac* « et pouvait entrer dans les carrosses du roi, par sa naissance ; mais on vu ailleurs combien « les principaux domestiques des princes du sang en étaient exclus par cette qualité de « quelque naissance qu'ils pussent être, à la différence de ceux des fils et petits-fils de « France, combien le feu roi était jaloux et attentif là-dessus, et divers exemples. Cette « hardiesse fit grand bruit, et ce fut tout. »

Le marquis de Dangeau, dans son *Journal* raconte le même fait :

« Le prince de Condé fit monter dans le carrosse du roi, *le chevalier de Dampierre*, son « premier écuyer. »

Il y a encore un autre passage de *Saint-Simon*, dix-huitième volume, page 89, fort curieux à citer sur François de Cugnac. Mais il faut bien tenir compte, en le lisant, de l'esprit ironique et méchant de l'auteur qui, dans ses *Mémoires* véridiques, intéressants, et très bien écrits, d'ailleurs, attaque tous ses contemporains et dit du mal de tout le monde, excepté de lui-même. La pauvreté qu'il reproche aux Dampierre n'est pas un vice. François était un cadet, ainsi que son frère Pierre et si les Dampierre s'étaient ruinés, c'était au service des rois de France. Le duc de Saint-Simon, qui s'était retiré du service après sa première campagne, ne pouvait se vanter d'en avoir fait autant. Nous en sommes à l'année 1720.

(1) Dignité éminente dans l'ordre de Malte, au-dessus de celle de commandeur.

(2) *Gazette de France* du 14 mai 1720.

« Le chevalier de Dampierre, écuyer de M. le duc, qui était *Cugnac*, bonne noblesse qui a eu un chevalier du Saint-Esprit en 1595, et lieutenant-général de l'Orléanais (1) sous Henri IV, présenta la femme de son frère (2). Cet écuyer imposait aisément à son maître par l'énormité de sa prestance, beaucoup d'argent et d'esprit et fort avantageux, quoique soutenu d'aucune qualité personnelle, glorieux à l'excès et qui avait persuadé M. le duc qu'il était, comme on dit, de la côte de Saint-Louis. Moyennant ce caquet, sa belle-sœur eut la place; ils en avaient grand besoin, car ils n'avaient pas de chausses. Et voilà comme l'excès de l'orgueil et la bassesse s'accroissent presque toujours. »

J'avoue que les derniers mots de ce passage auraient dû le faire cacher plutôt que le faire citer, mais j'ai voulu reproduire, dans cette généalogie historique, tous les passages se rapportant à notre nom, dans les ouvrages d'histoire que j'ai lus, et il faut savoir sacrifier sa petite vanité de famille pour citer exactement les écrits des historiens.

François de Cugnac, écuyer du prince de Condé, nous est connu par un portrait retrouvé à Huisseau. Il portait, derrière la toile, les noms et qualités du personnage, qui avaient été effacés pendant la Révolution, mais on a pu les lire. Le baron Joseph de Cugnac et le marquis de Cugnac de Fondelin en ont des copies, ainsi que le marquis de Cugnac d'Epannes. Ce que Saint-Simon dit de l'énormité de sa prestance a servi à faire reconnaître son portrait. Il est écrit sur ce portrait : « Peint d'après Largillière. » J'ai recherché l'original fait par ce grand peintre, mais je n'ai pu le retrouver. Il est probable cependant qu'il existe, les œuvres d'un tel maître ne se perdent pas. Il avait dû rester à l'hôtel de Condé; mais que sera-t-il devenu pendant la révolution? Les révolutionnaires, en pillant et en détruisant le mobilier des palais et des châteaux, avaient bien soin de mettre dans leurs poches tout ce qui avait de la valeur. C'est ainsi qu'on a retrouvé la plupart des portraits de famille qui avaient été peints par des maîtres.

François de Cugnac était brigadier des armées du roi, ce qui correspond maintenant à général de brigade. Je ne sais plus, aujourd'hui, si ses états de service sont dans Pinard, que je ne suis pas à même de consulter, mais, je ne le crois pas, car cette chronologie s'arrête dans le courant du XVIII^e siècle.

Après François, l'écuyer du prince de Condé qui est le cinquième enfant de François troisième du nom, viennent encore cinq enfants :

- 6^o PIERRE DE CUGNAC qui a formé la branche de Veully rapportée ci-après ;
- 7^o JOSEPH DE CUGNAC, mort jeune ;
- 8^o MARIE DE CUGNAC,
- 9^o FRANÇOISE DE CUGNAC, } mortes jeunes.
- 10^o DENISE DE CUGNAC,

XV. François de Cugnac, IV^{m^e} du nom, marquis de Dampierre, baron d'Huisseau, seigneur de Richerville, enseigne des gendarmes de Berri, puis sous-lieutenant des cheval-légers d'Anjou et mestre de camp de cavalerie, est mort en 1724. Il avait épousé, le 20 août 1699, Marie-Madeleine-Henriette de Lagny, fille de Jean-Baptiste de Lagny, secré-

(1) Saint-Simon reproduit ce fait, que je n'ai pu vérifier comme on l'a vu plus haut, et que je crois être une erreur. Cette charge, suivant moi, n'aurait été occupée que par son fils.

(2) Note de l'auteur... C'était la place de dame d'honneur de Mme la duchesse la jeune que venaient de quitter Mme de Montmorency-Fosseux et Mme de Pons.

taire du roi, intéressé au bail général des fermes unies de Sa Majesté, et directeur général du Commerce de France, et de Paule de Bidaud, dame de Bugaudières.

× Il y a, au château d'Huisseau, dans le grand salon, deux grands portraits en pied, dans les panneaux des boiseries. L'un est en cuirasse et porte une écharpe blanche, en ceinture. Je pense que c'est François IV^{me} du nom, mestre de camp de cavalerie ; l'autre est, je crois, le portrait de sa femme. Je les ai vus dans le voyage que je fis à Huisseau en 1856. Ces portraits se rapporteraient aussi bien à la génération suivante, car si l'écharpe blanche en ceinture était la marque distinctive du mestre de camp, comme aujourd'hui l'aigrette blanche est la marque distinctive du colonel, Jean-Baptiste de Cugnac, fils de François IV^{me} fut aussi mestre de camp. Mais il paraît qu'on a conservé les bustes de Jean-Baptiste de Cugnac et de Charlotte de Langheac, sa femme, et il en résulte qu'on a conclu que les portraits en question sont ceux de François IV^{me} et de Henriette de Lagny.

Neufville, dans son *Histoire de la maison du roi*, cite François IV^{me} de Cugnac, tome III^e, pages 481, 482, 483, Il dit qu'il était : en 1693, guidon des gendarmes de Berri ; en 1697, enseigne ; en 1702, sous-lieutenant des chevau-légers d'Anjou, charge qu'il acheta 84 000 livres.

+ Il eut de son mariage avec Henriette de Lagny, huit enfants :

1° JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS qui suit ;

2° FRANÇOIS DE CUGNAC, dit le *chevalier de Dampierre*, *chevalier de Malte*, capitaine dans le régiment de Bourbon-cavalerie, exempt des gardes du corps du roi en 1727, mort à Paris en 1730.

× Il est cité dans l'*Histoire* de Neufville sous le nom de François-Alexandre, chevalier de Dampierre, comme ayant acheté une charge de la maison du roi, etc.

+ 3° LOUIS-ACHILLE DE CUGNAC, *chanoine et grand vicaire de Tours* et *abbé commanditaire de l'abbaye de Saint-Crépin-le-Grand-les-Soissons*, né le 5 janvier 1709, vivait encore le 9 avril 1773.

4° LOUIS-FÉLICIEN DE CUGNAC, dit le *chevalier de Cugnac*, *chevalier de Malte*, *officier de marine*, enseigne des galères, en 1728, puis *gentilhomme de M. le duc*, mort en 1737, d'une fluxion de poitrine à l'hôtel de Condé.

5° PAULE-GABRIELLE DE CUGNAC, née le 9 janvier 1706, religieuse de Sainte-Marie à Saint-Denis, est morte à Huisseau, vers l'an 1808, âgée de quatre-vingt-onze ans et demi.

6° FRANÇOISE-MARTHE DE CUGNAC, née le 6 février 1712.

7° ÉLÉONORE-MADELEINE DE CUGNAC-DAMPIERRE.

8° MARIE DE CUGNAC-DAMPIERRE.

× D'après un renseignement donné par la famille de Beaurepaire, une des filles de François de Cugnac IV^{me} du nom, épousa le comte de Beaurepaire à Paris, en l'église de Saint-Sulpice, en 1749.

+ XVI Jean-Baptiste François de Cugnac, *chevalier*, *marquis de Dampierre*, *comte de Toulangeon*, *baron d'Huisseau*, *seigneur de Richerville* et *mestre de camp d'un régiment de cavalerie*, ci-devant *enseigne des gendarmes de Berri*, qualifié *très haut et très puissant seigneur*, naquit le 30 mai 1700 et est mort vers l'an 1747.

× J'ai fait copier, aux archives du Loiret, un acte de foi et hommage que Jean-Baptiste

de Cugnac fit le 20 juillet 1734, à Son Altesse le duc d'Orléans, pour des terres dépendant de son comté de Beaugency, dont il avait hérité de son oncle, le chevalier de Dampierre, grand bailli de Malte.

+ Jean-Baptiste de Cugnac avait épousé, en 1732, Françoise-Charlotte de Langheac (1), fille de Marie-Roger de Langheac, comte de Dalès et de Toulangeon, et de Jeanne-Diane-Marie-Palatine de Dio et de Montpeyroux, marquise de Roquefeuil et baronne de Castelnau. Mme la marquise de Dampierre est morte au château d'Huisseau le 31 mars 1777.

× On voit d'après la note ci-dessous que Charlotte de Langheac, marquise de Dampierre, était tante d'Henriette de Bourbon-Condé, marquise de la Guiche. C'est ce qui peut expliquer la tradition rapportée par Jules Émilien, marquis de Cugnac, qu'au château d'Huisseau, on montrait, dans le salon, les portraits des deux sœurs qui étaient l'une marquise de Cugnac-Dampierre, l'autre princesse de Condé. Au sortir de la Révolution, on pouvait, en effet, se tromper ainsi. C'est ce qui explique aussi, sans doute, la tradition d'alliance de notre maison avec la maison de Condé, dont il est parlé plus haut (p. 159). Le père de Charlotte de Langheac, Roger de Langheac, comte de Toulangeon, était fils de la marquise de Coligny, fille du comte de Bussy-Rabutin. Ce dernier en parle souvent dans ses *Mémoires*. Elle avait été mariée, quelques mois, au comte de Langheac, marquis de Coligny, qui avait hérité, du côté maternel, du marquisat de Coligny et d'Andelot dont les noms avaient été si illustrés par les Châtillon. Le comte de Langheac portait le nom de Coligny, et son fils porta celui de d'Andelot, quoique la maison de Châtillon ne fut pas éteinte (2), car nos rois tolérèrent toujours ces abus et ces confusions de nom qui ne pouvaient que déconsidérer la noblesse. Le comte de Langheac fut tué à l'armée quelques mois après son mariage. Son fils Claude de Langheac épousa Palatine de Dio et en eut six filles dont quatre se firent religieuses; l'aînée fut mariée au marquis de la Guiche, et la seconde au marquis de Cugnac-Dampierre.

On voit souvent le nom de la marquise de Coligny dans les lettres de Mme de Sévigné et dans les ouvrages de Bussy-Rabutin; par exemple, tome III, page 183, de ses *Correspondances*. — Charlotte de Langheac descendait directement de Sainte Chantal, comme on le voit page 37, par sa grand'mère de Toulangeon qui était petite-fille de Jeanne-Françoise Frémiot, épouse de Christophe de Rabutin, baron de Chantal qui fut la Bienheureuse Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation. (Voyez cette descendance dans *sa Vie*, par l'abbé Em. Bougaud, vicaire général d'Orléans, publié en 1867, tome I, page 563.)

Cette descendance est encore confirmée par les passages suivants d'un ouvrage intitulé: *La noblesse aux États de Bourgogne de 1350 à 1789*, par Henri Beaune. — Dijon. — La Marche, libraire, place Saint-Étienne, 1854 :

1° Page 171.

(1) Françoise de Langheac était tante de Jean, comte de la Guiche qui s'allia, en 1740, à Henriette de Bourbon, appelée Mlle de Verneuil, fille naturelle et légitimée de M. le duc Louis Henri de Bourbon, prince de Condé. Leur fils Amable Charlet, marquis de la Guiche, était en 1774, colonel du régiment de Bourbon-cavalerie (voir la filiation, page 37).

(2) Il y avait deux maisons de Châtillon issues, la première de Châtillon-sur-Marne, dont furent le pape Urbain II et Charles de Blois, duc de Bretagne, la seconde de Châtillon-sur-Loing, dont fut l'amiral de Coligny.

« *Jean-Baptiste de Cugnac, marquis de Dampierre*, reçu aux États de 1742, comme
« propriétaire des terres de Toulangeon et de Monthelon qu'il tenait du chef de sa femme,
« Charlotte de Langheac, héritière de la branche Autunoise de Toulangeon. »

2° Page 66 États de 1742 :

« *Jean-Baptiste de Cugnac, chevalier, marquis de Dampierre*, seigneur de Richerville,
« Fluxeau, Toulangeon, Monthelon, etc., mestre de camp de cavalerie. »

Il est intéressant de savoir que les châteaux de Toulangeon et de Monthelon dont les noms sont devenus historiques depuis les nombreuses publications qui ont paru de nos jours sur la vie de Sainte Chantal, ont passé par succession dans notre famille.

La terre de Toulangeon s'appelait Alonne ; elle fut érigée en comté sous le nom de Toulangeon par Louis XIII en faveur du comte de Toulangeon, gouverneur de Pignerol, qui avait épousé la seconde fille de Sainte Chantal dont nous avons déjà donné la descendance.

La terre de Monthelon venait de Rabutin-Chantal. C'est ce château de Monthelon où Sainte Chantal, devenue veuve, habita longtemps avec son beau-père.

Jean-Baptiste de Cugnac et Charlotte de Langheac eurent quatre enfants :

+ 1° JEAN-LOUIS-HECTOR DE CUGNAC-DE-DAMPIERRE tenu au baptême par M. le maréchal de Gand, prince d'Isenghien, son parent, qui est mort à Paris, en 1767, âgé de 89 ans

Jean-Louis est mort sans alliance ;

2° MARIE-PIERRE-ANTOINE, dont l'article suit ;

3° MARIE-CELSE-ANTOINETTE DE CUGNAC-DE-DAMPIERRE, née en 1734, tenue sur les fonts de baptême par Michel-Celse-Roger de Rabutin, comte de Bussy, évêque de Luçon, et par la marquise de Cugnac, son aïeule, est décédée sans alliance ;

× Ce comte de Bussy était fils du célèbre Bussy-Rabutin et par suite grand-oncle de Charlotte de Langheac, marquise de Dampierre.

+ N. DE CUGNAC-DE-DAMPIERRE, mariée à M. le marquis de Boisé.

× Je placerai ici un passage du *Calendrier des princes et de la noblesse de France*, de 1765, sans savoir à quel Cugnac-Dampierre il se rapporte, à moins que ce ne soit à Jean-Louis-Hector. On y lit, pages 96, 217 et 274 :

« Comte de *Dampierre-Cugnac*, brigadier de 1758, ci-devant colonel du régiment de cavalerie de son nom Langheac-Rabutin : alliance Cugnac. »

+ XVII. **Marie-Pierre-Antoine de Cugnac**, *chevalier, marquis de Dampierre, baron et seigneur d'Huisseau, Richerville, etc., capitaine de vaisseau du roi, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis*, qualifié *très haut et très puissant seigneur*, est né le 2 juin 1738, et a épousé par contrat du 9 avril 1773 (l'acte de célébration du 10 mai) haute et puissante damoiselle Louise-Angélique de Savary de Lancôme, fille de très haut et très puissant seigneur Louis-Jean-Baptiste de Savary, chevalier, marquis de Lancosme, Bauché, etc., et capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de défunte et puissante dame Louise Renée Barjot de Roncé ; de l'agrément de Mme la princesse de Conty et en présence et du consentement de plusieurs parents et amis.

× Antoine de Cugnac est cité dans l'*Histoire des chevaliers de Saint-Louis de Théodore Anne*, tome II, page 229 :

MINISTÈRE DE LA

Par ordre du Ministre de la Marine et des Colonies,

MARINE
ET DES COLONIES

Le Conseiller d'État directeur de la comptabilité générale certifie que des registres matricules ou documents conservés aux archives de la marine a été extrait ce qui suit :

DIRECTION
de la
COMPTABILITÉ
GÉNÉRALE
—
6^o BUREAU
—
ARCHIVES
—
Pour extrait,
H. TÉPHTAY.
Vérifié, le sous-chef,
DE RESTENY.
Le chef de bureau,
Octave de Branges.

Délivré sans frais
à M. le marquis de
Bizemont, demeurant
à Paris, 109, rue de
Grenelle en réponse
à sa demande du 29
mai 1883.
Enregistrée,
N^o 197.

NOM ET SIGNALEMENT	DÉTAIL DES SERVICES	
Dampierre Cugnac, marquis, sans autres renseignements.	Garde de la marine le..... 20 août 1756	
	Enseigne de vaisseau..... 1 ^{er} janvier 1761	
	Retiré du service avec la commission de capitaine de vaisseau... 20 mai 1774	
	Chevalier de Saint-Louis..... 28 juin 1775	
	Campagnes :	
	Sur la frégate la <i>Thétis</i> commandant de Rochecouart, du..... 26 avril 1757 au..... 18 juillet 1757	
	Sur la corvette la <i>Guirlande</i> , com- mandant de Grassy, du..... 13 novembre 1757 au..... 1 ^{er} janvier 1758	
	Sur le vaisseau le <i>Protée</i> , comman- dant Fouquet, escadre de M. de Bompart, Martinique à Saint-Dom- ingue..... 1759	
	Sur la prame La <i>Fortune</i> , comman- dant de Rochecouart du..... 1 ^{er} juillet 1760 au... 23 décembre 1760	
	Sur le vaisseau le <i>Brillant</i> , com- mandant de Rochecouart (cam- pagne de rade) du..... 30 mai 1761 au..... 1 ^{er} septembre 1761	
	Sur le même bâtiment, escadre de M. de Bléssac, Martinique, Saint- Dominique du..... 1 ^{er} octobre 1761 au..... 18 novembre 1762	
	Sur le vaisseau L' <i>Union</i> , comman- dant de Rochecouart (division du Lescoët) du..... 1764 au.....	
	Sur la frégate <i>Sincère</i> , commandant de Durlfort, escadre de M. de Breugnon, (Maroc) du..... 23 mars 1767 au..... 30 octobre 1767	
Sur la frégate le <i>Zéphir</i> , comman- dant de Courcy du..... 1770 au..... 1771		
Sur la frégate la <i>Tourterelle</i> , com- mandant de Rochecouart, esca- dre d'évolutions, commandée par le comte d'Orvilliers, du..... 7 mai 1772 au..... 7 septembre 1772		

En foi de quoi le présent certificat a été délivré pour servir et valoir ce que de raison.

Fait à Paris, le 22 juin 1883

« Chevaliers de Saint-Louis nommés en 1779. — officiers retirés et à qui cette grâce « avait été promise : *Le marquis de Cugnac-Dampierre*, capitaine de vaisseau, retiré « en 1774. »

Note de l'auteur. Le marquis de Cugnac — Dampierre — garde marine en 1756, enseigne de vaisseau en 1761, lieutenant de vaisseau en 1772. Retiré en 1774 avec la commission de capitaine de vaisseau (liste générale des officiers de marine 1770, fol. 133, verso). »

On lit, même ouvrage, page 283 :

« La frégate la *Bayonnaise* à la Martinique le 3 août 1765, fut submergée avec tout « l'état-major. Le commandant était le *lieutenant de vaisseau de Dampierre*. »

Ce n'est pas Antoine de Cugnac, qui n'était alors que enseigne. Je ne sais quel est ce Dampierre.

Antoine nous est connu par un portrait conservé à Huisseau, dont il y a des copies à Fondelin et à Épannes.

Nos archives possèdent de lui :

1° Un aveu et dénombrement qu'il fournit au roi, et à S. A. S. le duc d'Orléans, en son nom et pour Marie de Cugnac, sa sœur, en 1766. Le marquis de Dampierre agissant par procuration passée à Brest en 1763, où il était pour son service d'enseigne de vaisseau.

2° Un acte de foi et hommage de l'an 1765.

Antoine de Cugnac fut le dernier marquis de Dampierre, car il ne laissa de son mariage qu'une fille. Il est mort à Paris le 23 janvier 1823, rue Jacob, n° 14. Nous donnons ci-joint la copie de ses états de service qui a été délivrée en 1883 au marquis de Bizemont, son arrière-petit-fils par le ministère de la marine.

Il avait eu deux enfants :

† 1° N. DE CUGNAC-DE-DAMPIERRE, mort au berceau ;

2° ANTOINETTE-LOUISE-ÉLÉONORE DE CUGNAC-DE-DAMPIERRE, née le 13 février 1779, a épousé, le 3 vendémiaire an VIII (25 septembre 1800), Armand Vespasien, marquis de Bizemont et est décédée le 18 thermidor an XIII (18 juillet 1805), laissant un fils unique Antoine-Louis-Vespasien de Bizemont né le 28 messidor an IX (août 1801).

Le marquis de Bizemont vivait encore en 1860, il s'était remarié et avait laissé de sa seconde femme un fils qui habite Poitiers.

Antoine de Bizemont s'est marié en premières noces avec Mlle Lecouteux de Canteleu dont il n'a pas eu d'enfants, et en secondes noces avec Mlle de Marcieu dont il a eu deux fils et deux filles. Ils habitent le château d'Huisseau, près d'Orléans. Par la mort de Pierre-Antoine de Cugnac décédé en 1823, sans descendance mâle, la branche de Cugnac-Dampierre se trouve éteinte, les branches d'Imonville, de Jouy et de Veuilly qui en étaient sorties, étant déjà éteintes avant elle.

Le marquisat de Dampierre appartient actuellement à la comtesse Jean de Ganay, née de Béhague.